VIVRE À ANGERS

JANVIER - FÉVRIER 2022 / N°444

angers.fr

Le végétal, partout

Angers

SOMMAIRE

04 | Focus
Angers accueille, en août, le congrès mondial de l'horticulture (IHC)

06 | Actu
- Angers à l'heure européenne | 06
- Une chaufferie biomasse à Monplaisir, à l'automne | 08
- Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 4 mars | 09
- Budget participatif : l'appel à projets | 10
- Satellite, à la croisée des arts visuels | 12
- Cent foyers de l'agglomération se lancent le défi du zéro déchet | 13
- Festival Premiers Plans : la compétition est ouverte | 14
- La voirie désormais entretenue par Angers Loire Métropole | 15

16 | Le point Métropole
Food'Angers - Pour une alimentation engagée

20 | L'invitée
Sophie Lelièvre : directrice du programme de prévention Relations-Gènes-Environnement, à l'Institut de cancérologie de l'Ouest

22 | Quartiers
- Belle-Beille : relais-mairie, pôle santé et commerces ouvrent à Beaussier | 22
- Monplaisir : "Habitantes", un film au nom des femmes | 23
- Roseraie : policiers et jeunes du quartier réunis autour du sport | 24
- Justices, Madeleine, Saint-Léonard : une ludothèque gérée par les habitants | 25

26 | Communes
- Feneu : la vie s'organise au poulailler | 26
- Mûrs-Érigné : le festival qui réchauffe | 27
- Emmaüs lance un chantier exemplaire sur son site du Sauloup | 28

29 | À l'affiche
Festival Conversations : dansons maintenant

30 | Tribunes

31 | Histoire
Premiers quais

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication :** Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin, Charles Dubré-Beduneau et Anne Rocher. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** agencescoopcommunication 12405-MEP **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 94 000 exemplaires. **Dépôt légal :** 1er trimestre 2022. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

Chères Angevin

"Qui aurait pu imaginer, il y a deux ans, alors que le Covid entrait à peine dans notre vocabulaire, que nous en serions encore là ? Malgré les confinements, les masques, les tests et les vaccins. Malgré les gestes barrières, malgré les progrès de la recherche et la mobilisation continue et exceptionnelle des soignants. Malgré enfin les nombreux efforts demandés, nous sommes toujours, deux ans après le début de cette pandémie mondiale, dans l'incertitude.

Face à ce virus, chacun réagit comme il peut. Indifférence, stress, lassitude, colère, tristesse après la perte d'un proche, insouciance, certains diraient irresponsabilité… Face à autant de questions parfois sans réponse, nous devons nous raccrocher à ce qui est sûr, à ce qui est stable et durable dans nos vies, à cet écrin où nous nous sentons bien.

Cette pandémie nous invite à nous concentrer et à cultiver l'essentiel. Cette pandémie nous a conduits à redécouvrir notre ville, Angers, belle par nature !

Nous avons su collectivement développer un modèle de développement à l'angevine. Le modèle d'un territoire où chacun trouve sa place et les conditions de son développement.

"Cette pandémie nous a conduits à redécouvrir notre ville, Angers, belle par nature !"

Nous avons fait le choix du soutien au développement économique tout en limitant le grignotage de terres agricoles. Nous avons fait le choix de soutenir l'offre d'enseignement supérieur en nous appuyant sur l'excellence de notre université d'État et des nombreuses écoles privées, dont l'Université catholique. Nous avons adopté un plan Vélo, un plan Nature en ville, mis en chantier

THIERRY BONNET

es, chers Angevins,

les lignes B et C du tramway et lancé les Assises de la transition écologique, car l'urgence climatique est l'affaire de tous. Nous avons fait le choix de la sécurité en créant des postes de policier et en installant plus de 150 caméras, tout en développant une vraie politique de prévention avec les acteurs de terrain. Nous avons affirmé notre soutien au sport de haut niveau et livré de nombreux équipements pour le sport amateur et les équipes professionnelles. Nous portons un projet culturel ambitieux pour ce nouveau mandat, projet pour la musique, pour la lecture, pour les musées.

"Nous assurer en permanence que personne ne reste au bord du chemin."

Ensemble, nous avons mené ces projets pour Angers, qui conduisent notre ville à compter plus de 155 000 habitants, un chiffre jamais atteint. Au-delà des chiffres, les classements placent notre ville en tête des villes sportives, dynamiques, vertes et agréables à vivre.
Cette dynamique nous invite à nous assurer en permanence que personne ne reste au bord du chemin de ce développement. Ce modèle de développement à l'angevine doit profiter à tous. C'est pour cela que nous avons mobilisé près de 500 millions d'euros pour la rénovation urbaine de Belle-Beille et de Monplaisir. C'est pour cela que nous avons fait le choix de lancer la restructuration de l'îlot Savary. Ne laisser personne au bord du chemin, c'est le plan de lutte contre l'isolement porté par le centre communal d'action sociale, c'est le plan jeunesse adopté l'année dernière, c'est l'extension de la maison de quartier du Trois-Mâts ou la construction d'une nouvelle maison de quartier aux Hauts-de-Saint-Aubin.
Ce modèle de développement repose sur un équilibre fragile. Chacun d'entre vous y prend sa part. Dans sa rue, dans son quartier, dans son entreprise, dans son association, dans son école, dans son club, chacun est dépositaire et gardien d'une part de ce patrimoine commun qu'est notre ville.
Au quotidien, demandons-nous, pour paraphraser un ancien président américain, non pas seulement ce qu'Angers peut faire pour nous, mais aussi ce que nous pouvons faire pour les autres, pour ceux qui nous entourent, pour notre ville…
En 2022, nous serons aussi invités à nous demander ce que nous voulons et pouvons pour notre pays pour les cinq prochaines années. Je souhaite que le débat se déroule dans les meilleures conditions, que vous puissiez y prendre toute votre part et que chacun puisse se forger son intime conviction face aux enjeux qui attendent notre nation.

THIERRY BONNET

À chacun d'entre vous, je présente mes vœux les plus sincères pour 2022.
Vœux de santé, de bonheur et de joie auprès de ceux que vous aimez.
Je forme le vœu que nous continuions ensemble à porter ce modèle de développement à l'angevine, que nous soyons collectivement fiers du chemin parcouru et de nos combats contre le déclinisme, le défaitisme, la solitude.
En 2022, je nous souhaite enfin de profiter pleinement de notre ville, de ses places, de ses quartiers, de ses parcs, de ses jardins, de ses terrasses, de son patrimoine, de tout ce qui fait son charme et sa beauté.
Très belle année 2022 à toutes et tous les Angevins." ■

Christophe Béchu
Maire d'Angers

L'entreprise Bioplants, spécialiste des herbes aromatiques bio, a déménagé ses serres de Saint-Martin-du-Fouilloux *(photo)* aux Ponts-de-Cé.

Angers accueille, en août, le Congrès international d'horticulture (IHC)

Après Lisbonne en 2010, Brisbane en 2014 et Istanbul en 2018, Angers organise le Congrès international d'horticulture (IHC), du 14 au 20 août. 3 000 scientifiques et professionnels du monde entier sont attendus.

La bonne nouvelle est tombée en septembre 2014. L'ISHS (international society for horticultural science) désignait Angers comme ville organisatrice du Congrès international d'horticulture (IHC), l'événement scientifique le plus important dans les nombreux domaines liés à l'horticulture : fruits, légumes, plantes aromatiques et médicinales, graines et racines, plantes ornementales, aménagement paysager, vigne. *"Choisir Angers et la France pour accueillir, en 2022, la 31e édition de l'IHC est une belle reconnaissance de l'importance de la filière végétale sur notre territoire. Une filière porteuse de rayonnement sur le plan économique, touristique, politique"*, soulignait alors le maire, Christophe Béchu.

Des scientifiques du monde entier

Il faut dire que l'événement est de taille. Près de 3 000 personnes sont attendues – scientifiques, enseignants, chercheurs, industriels –, plus de 150 pays représentés, 25 colloques proposés, sans compter les réunions plénières, visites et autres tours "techniques". Tout cela autour de trois grands axes. Le premier, éminemment scientifique, sera l'occasion pour les congressistes de partager et de débattre autour de la compétitivité des filières de l'horticulture ; de l'alimentation, de la santé publique et du bien-être du citoyen ; de la durabilité des systèmes de production ; et de l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets. Seront également au programme la création variétale, la biodiversité, l'horticulture connectée ou encore l'agriculture urbaine. L'IHC sera aussi une occasion privilégiée de renforcer les liens entre la recherche, l'éducation et l'industrie et de développer les collaborations internationales, en particulier entre le Sud et le Nord. Une aubaine pour la filière locale qui, pour François Laurens, chercheur à l'Inrae Angers et président du comité organisateur du congrès, *"forme un écosystème sans égal. Notre territoire est centré autour du végétal spécialisé et concentre toutes les compétences, de la recherche à la production, en passant par la formation."* ■

Le végétal s'expose

Dans le cadre du Congrès international d'horticulture, plusieurs expositions végétales vont pousser en ville. À commencer par celle présentée au musée Pincée qui proposera un dialogue entre collections d'herbiers et objets d'art sur le thème du végétal.
Au programme également : des cyanotypes d'herbiers sur les grilles du jardin des Plantes, des reproductions d'herbiers historiques du muséum accompagnés de planches botaniques de Vilmorin et de tableaux réalisés par l'artiste contemporaine angevine Nathalie Dubois, dans le parc de l'Arboretum. À noter enfin : un fleurissement estival spécifique des jardins des Plantes et du Mail mettant en valeur l'innovation horticole et les filières locales.

VÉGÉTAL : EN 2022, ANGERS PREND RENDEZ-VOUS

Qu'il semble bien lointain le temps de l'introduction des plantes méditerranéennes par le roi René, au XVe siècle. Pourtant, six siècles plus tard, Angers est toujours cette place forte, cette capitale du végétal, louée pour la qualité de son cadre de vie. Outre l'accueil du Congrès international d'horticulture *(lire en page précédente)*, qui sera l'occasion de faire rayonner le territoire et de mettre en avant les savoir-faire de la filière locale, de nombreux rendez-vous sont au programme. Objectifs : redécouvrir la richesse du patrimoine végétal, développer l'agriculture urbaine, agir pour l'environnement…

Végétalisation des cours d'école

L'équipe municipale a fait de la végétalisation et de la désimperméabilisation des cours d'école une priorité. Objectifs : lutter contre les effets du réchauffement climatique en créant des espaces de fraîcheur, améliorer la qualité de l'air pour permettre aux scolaires, les éco-citoyens de demain, de bénéficier d'un environnement plus agréable à vivre. Après le diagnostic mené dans les 72 cours réparties en 39 groupes scolaires, la Ville affiche l'ambition d'y doubler la présence d'arbres et de porter à 25 % le ratio minimum de surfaces végétales-perméables.

THIERRY BONNET

La cour de l'école Pierre-et-Marie-Curie, à Belle-Beille.

Des plantations à tout-va

Plus de 7000 jeunes plants d'arbres et arbustes, c'est le volume du boisement urbain réalisé dans le parc Saint-Léonard, dont le réaménagement touche à sa fin. Il rouvrira en avril après une série d'interventions : aire de jeux, zone de pique-nique, boucle de balade, équipements sportifs, espace canin… Quant au parc de la Madeleine, il sera livré mi-mai. La Ville poursuit également les plantations d'arbres dits "signaux" et de vergers en libre cueillette dans les quartiers. Quant aux habitants, ils seront mis à contribution à travers un nouveau concours Fleurissons Angers, dont les inscriptions sont à déposer du 1er mars au 5 juin. Nouveautés cette année : des ateliers "Je compose ma jardinière" et des visites.

THIERRY BONNET

Le parc Saint-Léonard rouvre au public en avril.

QUELQUES DATES À RETENIR

SIVAL

Le Salon international des productions végétales de demain, le Sival, est reporté du 15 au 17 mars, au parc des expositions. Réservée aux professionnels, la manifestation est l'occasion de découvrir les innovations en matière de nouveautés variétales, d'avancées sur les intrants, de machinisme, de conditionnement, de logiciels… À noter, l'autre temps fort du salon : Fruit 2050 sur les enjeux des productions fruitières sur fond de réchauffement climatique. sival-angers.com

EXPOFLO

EXPOFLO

Rendez-vous bisannuel proposé par les 450 étudiants en horticulture et paysage d'Agro-Campus ouest, l'ExpoFlo revient du 18 au 20 mars. À découvrir : une vingtaine d'ambiances paysagères éphémères, spectacles nocturnes, défilé végétal, conférences et stands scientifiques… Le vendredi, de 13 h 30 à 21 h et, le week-end, de 9 h à 21 h (18 h le dimanche). expoflo.com

TERRA BOTANICA

Premier parc à thème en Europe consacré au monde du végétal et de la biodiversité, Terra Botanica s'apprête à entamer sa 13e saison. Avant l'ouverture officielle au public, prévue le samedi 2 avril, les Printemps de Terra reviennent les 26 et 27 mars pour un grand marché aux plantes. Quant aux nouveautés 2022, sont annoncées l'arrivée d'animaux extraordinaires pour former, à terme, un véritable bestiaire végétal et, à partir de juillet, des déambulations nocturnes au cœur de l'arbre-monde. terrabotanica.fr

L'ADEME A 30 ANS

L'Agence de la transition écologique (Ademe) fête ses 30 ans au centre de congrès, les 29 et 30 mars, en lançant "Le Grand Défi écologique". Objectif : proposer aux acteurs économiques, organisations publiques et privées, d'explorer les quatre scénarios prospectifs qui mènent à la neutralité carbone en 2050, via ateliers et visites. legranddefiecologique.ademe.fr

48 H DE L'AGRICULTURE URBAINE

Animations pour la promotion de l'agriculture urbaine et visites de fermes et jardins partagés, les 14 et 15 mai. Par l'association Mauve.

NATURE IS BIKE

Le festival dédié au gravel et au vélo d'aventure s'est imposé comme un rendez-vous phare mêlant sport et nature. Il revient du 24 au 26 juin, à travers des animations, un forum d'échanges et un salon (cycles, équipements, matériels, technologies…), place La Rochefoucauld. Quatre parcours de 35, 50, 2x40 et 100 km sont également proposés ainsi que le "Gravel of legend" et ses 300 km à avaler au départ d'Arromanches-les-Bains. natureibike.com

LÉONARD DE SERRES

SALON DU VÉGÉTAL

C'est le rendez-vous qui valorise le végétal dans tous ses usages : cadre de vie, fleuristerie, santé, cosmétique, alimentation… À découvrir, du 13 au 15 septembre, au parc des expositions : concours d'innovations, pôle formations-emplois, espace d'exposition pour montrer l'importance du végétal dans notre société… salonduvegetal.com

Angers à l'heure européenne

Depuis le 1er janvier et jusqu'au 30 juin prochain, la France assure la présidence de l'Union européenne. Angers s'associe à l'événement en proposant un programme de rencontres et d'animations culturelles, citoyennes, symboliques…

THIERRY BONNET

Comme un symbole, l'hôtel de ville a été illuminé pour célébrer la présidence française de l'Union européenne.

Ce n'était pas arrivé depuis 2008. Le premier semestre de cette année marque l'arrivée de la France à la présidence du conseil de l'Union européenne. Elle succède à la Slovénie et laissera place à la République Tchèque à compter du 1er juillet, dans le cadre de la présidence tournante entre les 27 états membres.

En plus des réunions institutionnelles prévues à Bruxelles et au Luxembourg, près de 400 événements se tiendront partout en France. Objectifs : faire connaître l'action de l'Union européenne auprès des citoyens, mais également découvrir l'étendue et la richesse du patrimoine culturel et architectural du pays hôte. Angers se mobilise pour l'occasion en accueillant des temps forts. Le premier d'entre eux, symbolique, est la mise en lumière de l'hôtel de ville qui, début janvier, s'est paré chaque soir de bleu, la couleur de l'Europe.

La culture européenne à l'honneur

La culture sera également au cœur des six prochains mois. À commencer, les 24 et 25 janvier, par une rencontre dématérialisée de cinéastes, organisée par le centre national du cinéma (CNC), dans le cadre du festival Premiers Plans qui, depuis 35 ans, est un acteur-clé de la promotion du cinéma européen *(lire en page 14)*.

Suivra, les 7 et 8 mars, une réunion informelle des ministres de la Culture des pays membres, à l'invitation de Roselyne Bachelot. Puis, toujours en mars, un zoom sera proposé autour de la conférence sur l'avenir de l'Europe qui, depuis mai 2021, permet aux citoyens de s'exprimer sur leur vision, leurs attentes, leurs besoins concernant l'Europe de demain. À noter que le forum franco-allemand dédié à la culture, prévu initialement fin janvier, a été reporté en raison de la situation sanitaire.

En mai, mois pendant lequel l'événement "Angers fête l'Europe" bat traditionnellement son plein, la culture portugaise sera à l'honneur. De même que le jumelage avec Pise (Italie), qui fête cette année ses 40 ans, et qui sera l'occasion d'accueillir le tournage d'un film commun aux deux villes. En amont, une lecture du scénario est évoquée en mars et un appel à figurants prochainement lancé. À noter enfin, la célébration des 30 ans d'Arte, la chaîne de télévision culturelle franco-allemande, co-fondée par Jérôme Clément, président de Premiers Plans. ■

THIERRY BONNET

Mur de Berlin : Angers se souvient

C'est l'un des événements marquants de l'histoire de l'Union européenne. Le Mur de Berlin chutait en novembre 1989, à la suite d'un mouvement de protestation populaire, après avoir divisé la ville depuis 1961, dans le contexte de la "Guerre froide". Moins d'un an plus tard, le 3 octobre 1990, la réunification du pays était officielle. Un morceau du mur est exposé à Angers, avenue des Droits-de-l'Homme, face au cinéma multiplexe. Déplacé lors de la construction du Sony Center, il provient de la Potsdamer Platz et a été offert à la Ville d'Angers par l'entreprise Sony et la Ville de Berlin, en 2011. Jusqu'alors vierge de toute explication historique, le célèbre fragment sera prochainement doté d'un lutrin écrit par un conseil scientifique.

THIERRY BONNET

FORUM ÉGALITÉ

À l'occasion de la présidence française de l'Union européenne et de la saison culturelle croisée France-Portugal, qui se tiendra de mi-février à octobre, Angers accueille, du 8 au 10 mars, au centre de congrès, un forum sur le thème de l'égalité, organisé par l'Institut Français. L'occasion, pendant deux jours de tables rondes, débats et rencontres, d'aborder des sujets comme les politiques contre les discriminations en Europe, les outils pour accompagner la carrière des femmes dans le secteur culturel, la question des violences et du harcèlement dans les médias et notamment dans l'audiovisuel, l'accès aux métiers scientifiques et de la tech… Le tout en présence de nombreuses personnalités européennes.

PASCAL DUSAPIN EXPOSE AU RONCERAY

DR

Attention événement. Angers accueillera, du 1er mars au 3 juillet, "Mille plateaux 2022", une œuvre hybride de Pascal Dusapin, entre création graphique et arts numériques. Les dessins du célèbre compositeur, conçus en parallèle de ses créations d'opéra, seront numérisés et projetés sur des voiles suspendus, plongeant les visiteurs dans une expérience interactive inédite, dans un écrin architectural et patrimonial exceptionnel, celui de l'abbaye du Ronceray. L'exposition est une réadaptation de celle présentée en 2014, dans le cadre du célèbre festival de musique contemporaine de Donaueschingen (Allemagne), puis au Lieu Unique, à Nantes, en 2016.

3 QUESTIONS À…

THIERRY BONNET

Benoît Pilet

adjoint aux Relations internationales et à l'Europe

Pourquoi Angers se mobilise-t-elle à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne ?

Parce que nous sommes fiers d'être européens, avec toute la richesse et la diversité que cela implique. L'enjeu de ces six mois de présidence française est de faire connaître cette Europe qui infuse partout dans notre quotidien. Je pense au programme Erasmus qui permet aux jeunes d'aller étudier à l'étranger, aux nombreux financements apportés pour la construction d'équipements structurants, au fonds social européen qui agit au niveau de l'emploi et de la réduction des inégalités sociales. La liste est longue…

Et pourtant, l'Europe n'a pas toujours une bonne image…

Il faut dire que l'Europe n'est pas la meilleure communicante sur ce qu'elle apporte aux citoyens. Il faut à tout prix casser cette image de technocratie inaccessible et continuer à rendre son action plus lisible, notamment à Angers où elle est bien vivante. Prenons un exemple : celui de la reforestation en Afrique et la création de la grande muraille verte du Sahara et du Sahel pour lutter contre les effets du changement climatique et la désertification. L'Europe accompagne ce grand projet de développement dans lequel des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des entreprises de notre territoire apportent toute leur expertise.

Le programme de rencontres va également permettre de faire parler d'Angers ?

C'est aussi l'un des enjeux. La venue des ministres européens de la culture, en mars, va avoir des retombées en matière de notoriété et de rayonnement pour notre ville. L'événement est politique, certes, mais il va permettre de faire découvrir nos richesses culturelles et patrimoniales. Plus largement, Angers et le territoire sont engagés dans de nombreux réseaux européens et sont reconnus dans les domaines de la culture, de la transition écologique ou encore du numérique avec le territoire intelligent. Cela nous permet d'aller chercher des fonds sectoriels, essentiels pour continuer à se développer. ■

AIA ARCHITECTURE

La chaufferie biomasse de Monplaisir sera construite chemin de la Tournerie, au bord de l'A11.

Une chaufferie biomasse à Monplaisir à l'automne

Une nouvelle chaufferie biomasse entrera en service à l'automne prochain à Angers. Implanté à Monplaisir, l'équipement permettra de raccorder 2 440 logements et les équipements publics du quartier.

Après la centrale Biowatts à La Roseraie, les chaufferies de Belle-Beille, des Hauts-de-Saint-Aubin, du CHU et de Nozay, un nouvel équipement fonctionnant au bois est en cours de construction, à Monplaisir, chemin de la Tournerie, au bord de l'A11. Celui-ci entrera en fonction d'ici à l'automne et permettra d'alimenter le futur réseau de chaleur urbain du quartier. Les travaux de terrassement commencent en ce début d'année avant de laisser la place à la construction proprement dite de la chaufferie. Celle-ci sera dotée de deux chaudières fonctionnant au bois et, en appoint, de deux autres chaudières fonctionnant au gaz naturel.

80 % de la production au bois

La production estimée sera de l'ordre de 25 gigawatts/h par an, dont 80 % sera assurée par l'alimentation en plaquettes de bois bocagères et forestières, issues de filières locales exploitées à moins de 100 km. Une solution plus respectueuse de l'environnement – le rejet de près de 6 000 t de CO_2 sera évité par an – et plus économique car moins soumise au cours très fluctuant du gaz. D'autant que la chaufferie sera dotée de deux condenseurs qui permettront d'optimiser la chaleur contenue dans les fumées de combustion. Au final, la chaufferie pourra fournir en chauffage et en eau chaude sanitaire les bâtiments publics du quartier et plus de 2 400 logements collectifs des bailleurs Angers Loire Habitat et Podeliha (les Kalouguine). C'est l'objectif fixé par le maire pour la fin du mandat. Autre objectif plus immédiat, pour l'année qui s'ouvre : déployer le réseau de chaleur sur 7,5 km afin de compléter le réseau déjà existant, alimenté par la chaufferie gaz installée à Schuman. Le budget prévisionnel de l'opération globale s'élève à 14 millions d'euros. Cela comprend la construction de la chaufferie, l'extension du réseau et les 48 points de livraison. ■

EN BREF

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal du lundi 31 janvier, et probablement celui du lundi 28 février, seront exceptionnellement délocalisés au centre de congrès Jean-Monnier, sans présence du public. En effet, au regard de la circulation très active du virus, la salle du conseil de l'hôtel de ville n'est pas adaptée pour recevoir l'assemblée dans les conditions sanitaires requises. Comme c'est le cas chaque mois, les débats seront filmés et retransmis sur angers.fr, à partir de 18 h.

GRACQ PHOTOGRAPHE

À l'occasion de l'anniversaire du refus du Prix Goncourt par Julien Gracq, la Maison Julien Gracq, la Ville de Caen et l'université d'Angers, en partenariat avec la Ville d'Angers, proposent une exposition de carnets photographiques de l'écrivain géographe (falaises de craie, collines plantées de vigne, canaux et futaies, forteresses et citadelles, fleuves…). Médiathèque Toussaint, jusqu'au 5 mars.

"AU TEMPS DES FALUNS"

L'exposition "Au temps des faluns" propose une approche pédagogique pour tout savoir sur les faluns miocènes d'Anjou-Touraine, dans leurs dimensions géologique, paléontologique, historique et patrimoniale. Reconstitutions d'animaux, fossiles originaux, disparus…, sont à découvrir jusqu'au 20 février, au musée des beaux-arts. musees.angers.fr

PETITE ENFANCE

La bibliothèque Nelson-Mandela (Hauts-de-Saint-Aubin) organise une quinzaine de la petite enfance, du 1er au 12 mars : histoires, chansons, comptines et jeux.

Inscriptions sur les listes électorales jusqu'au 4 mars

2022 est une année électorale avec deux échéances nationales majeures. Tout d'abord la tenue de l'élection présidentielle, dont le premier tour est fixé le dimanche 10 avril et le second, le dimanche 24 avril. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Cela concerne les personnes qui ont déménagé depuis le dernier scrutin, même si elles n'ont pas changé de commune de résidence. Elles ont jusqu'au 4 mars inclus pour se faire connaître. La démarche est à effectuer soit par internet sur angers.fr/elections, soit par correspondance, soit directement à l'hôtel de ville ou dans les mairies de quartier. Quant aux jeunes qui auront 18 ans avant le premier tour, l'inscription est automatique. Il est tout de même conseillé de procéder à une vérification, par téléphone (02 41 05 40 00) ou sur le site service-public.fr.
Le second scrutin, les élections législatives, est prévu les dimanches 12 et 19 juin. La date limite d'inscription sur les listes électorales est arrêtée au 6 mai. ■

angers.fr/elections

LE CHIFFRE

1342

C'est le nombre d'habitants supplémentaires que compte la population municipale d'Angers, qui s'élève à 155 850 habitants, d'après le dernier recensement livré par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sur l'année de référence 2019. Un chiffre en hausse continue puisqu'en 2016, la ville comptait 150 125 habitants, soit 5 725 habitants de moins. Cette évolution significative confirme l'attractivité du territoire qui s'est traduite, ces dernières années, par l'arrivée de nouvelles entreprises et de nouveaux commerces, entraînant la création de plus de 5 000 emplois.

L'aménagement des places Kennedy et de l'Académie présenté en réunion publique, le 3 mars

THIERRY BONNET

Les places Kennedy, au premier plan, et de l'Académie, au second, vont être transformées.

Axe fort du programme municipal, le réaménagement des places Kennedy et de l'Académie et de leurs abords entre dans une phase encore plus concrète puisque le scénario retenu sera présenté le jeudi 3 mars, lors d'une réunion publique, au centre de congrès Jean-Monnier (19 h). Pour rappel, l'enjeu est de repenser entièrement cette entrée de ville, notamment en matière de déplacements, de végétal et de mise en valeur du patrimoine, le château en tête. Cette mission a été confiée à la paysagiste et urbaniste Jacqueline Osty et ses équipes. L'objectif est également de proposer un projet harmonieux, en lien avec les opérations connexes dans ce secteur de 3,5 ha : quartier d'affaires Cours Saint-Laud, réhabilitation de la médiathèque Toussaint, devenir de l'ancienne gendarmerie et de l'ex-collège de la Cathédrale dans la cité historique, bâtiment de la chambre de commerce et d'industrie… ■

Budget participatif : l'appel à projets

La 5e édition du Budget participatif, mis en place par la Ville, démarre avec son traditionnel appel à projets. Les Angevins, à titre individuel ou collectif, à l'exception des entreprises, peuvent déposer leur(s) idée(s) d'investissement, du 1er février au 30 avril, sur la plateforme participative ecrivons.angers.fr. Pour concourir, un projet doit relever des compétences municipales (espaces verts, voirie, déplacements, culture, patrimoine, sports, loisirs, numérique, solidarité, santé, propreté…), répondre à l'intérêt général et bénéficier gratuitement à la population, se situer sur le domaine public, être une réalisation nouvelle et ne pas concerner la maintenance ou l'entretien de l'existant. Après études de recevabilité et de faisabilité des dossiers, ce sera aux Angevins de s'exprimer en votant pour leurs projets préférés, à l'automne. Pour rappel, la Ville consacre chaque année un million d'euros d'investissement au Budget participatif. ■
ecrivons.angers.fr

THIERRY BONNET

Le banc artistique installé à l'Arboretum est la dernière œuvre contemporaine du projet "L'art à ciel ouvert", lauréat en 2018.

L'histoire du portail de la cathédrale à découvrir au Repaire urbain

10 juillet 2019, les travaux de restauration du portail occidental de la cathédrale Saint-Maurice prennent fin, sous la houlette de la direction régionale des Affaires culturelles. L'occasion de révéler des trésors aussi exceptionnels qu'uniques : des sculptures polychromes – plus de 70 % du portail est recouvert de décors – datant du XIIe siècle pour les couches originales et du XVIIe siècle. Tout le travail minutieux qui a permis de redonner aux œuvres leur lustre d'antan est à découvrir jusqu'au 14 mai, au centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (Ciap), au rez-de-chaussée du Repaire urbain (RU). L'exposition retrace également l'histoire de l'édifice en présentant des sculptures de l'abbaye Saint-Nicolas, contemporaines à celles du portail, et des documents anciens issus des musées d'Angers et des archives. Parmi ceux-ci, les différents projets de galerie de protection imaginés dès le XIXe siècle, dont celui de l'architecte angevin Roger Jusserand, connu pour être le co-auteur de la Maison bleue, boulevard Foch.
Le point d'orgue de la visite propose de se projeter fin 2023-début 2024, avec une maquette de la cathédrale ornée du projet de galerie contemporaine imaginée par le Japonais Kengo Kuma et financée par l'État. ■
Repaire urbain, 35, boulevard du Roi-René, 02 41 05 59 65. Entrée libre, du mardi au samedi, de 12 h 30 à 18 h. Visites "flash" les samedis après-midi.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Plus d'un an de travaux a été nécessaire pour restaurer la polychromie du portail, datant des XIIe et XVIIe siècles.

Tout sur les jobs d'été

C'est un rendez-vous traditionnel, proposé par le J, Angers connectée jeunesse, à destination des jeunes souhaitant décrocher un emploi l'été prochain. Au programme, du 3 au 16 février : secteurs qui recrutent (aide à domicile, hôtellerie-restauration…), rencontres avec des entreprises, zoom sur l'intérim, préparation de CV, lettre de motivation et entretien… Mais aussi des rendez-vous dans les quartiers et une grande journée, le samedi 26 mars, aux greniers Saint-Jean. Programme sur angers.fr/jeunes

EN BREF

FERMETURE DU CHÂTEAU

Le château est fermé à la visite jusqu'au 11 février en raison des travaux de restauration menés sur la partie nord des remparts. Notamment au niveau du pont-levis, de la voie pavée et des salles cachées sous le passage.

ZONES HUMIDES

L'association Pegazh participe aux Journées mondiales des zones humides, du 4 au 6 février. Au programme : projections au cinéma Pathé le vendredi et, le week-end, conférences, exposition, ateliers de sensibilisation, jeux pour enfants, sorties découverte des oiseaux et des amphibiens, à l'hotellerie du Bon-Pasteur, au lac d'Angers et à l'étang Saint-Nicolas. pegazh.wordpress.com

Le point sur nos engagements

Vers un numérique responsable

THIERRY BONNET

Constance Nebbula
conseillère municipale déléguée
à la Transition numérique et au Territoire intelligent

"Comme nous nous y sommes engagés, la Ville d'Angers et la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole se mobilisent pour un usage du numérique plus respectueux de l'environnement. Les deux collectivités viennent ainsi d'adopter une charte du numérique responsable à destination de leurs services respectifs.

L'idée n'est pas d'en restreindre l'usage qui, au quotidien, permet de moderniser notre action et de répondre aux besoins des citoyens. Mais de mettre en place une gestion responsable de tous les outils et solutions que nous développons.

Dans le domaine, les chiffres au niveau mondial sont aussi éloquents que méconnus. Le numérique représente 4 % des émissions de gaz à effet de serre ; la consommation énergétique des courriels d'une centaine de salariés par an équivaut à 13 allers-retours Paris-New York en avion ; la fabrication d'un ordinateur nécessite 240 kg de combustibles fossiles, 22 kg de produits chimiques et 1,5 t d'eau… Une fois ce constat dressé, se pose la question de la manière dont on peut faire mieux en termes d'impacts.

La charte que nous avons créée se veut concrète et adaptée à nos possibilités d'actions au niveau local.

Il n'est pas question ici d'être moralisateur et culpabilisant mais de provoquer un déclic, de changer d'état d'esprit. Cela passe, par exemple, par l'allongement de la durée d'utilisation de nos appareils en repoussant leur renouvellement. Le recours à des équipements issus de la filière du réemploi ou de l'occasion reconditionnée. L'ajout de clauses spécifiques dans nos marchés publics d'achat. L'adoption de bonnes pratiques afin d'atteindre une sobriété énergétique. Le rapprochement avec les ressourceries pour donner une deuxième vie aux ordinateurs et autres smartphones…

Chaque geste compte. C'est valable pour nos services publics, certes, mais je souhaite que le message ait un écho plus large afin de sensibiliser le grand public et les professionnels à cette problématique et de lancer une dynamique collective à l'échelle de notre territoire."

La charte du numérique responsable est téléchargeable sur le site angers.fr.

7 444 logements recensés cette année

Annulée en 2021 pour raisons sanitaires, la campagne annuelle de recensement de la population se déroule jusqu'au 26 février. 7 444 logements tirés au sort recevront la visite d'un agent recenseur (muni d'une carte tricolore avec photo et signée du maire) leur expliquant la marche à suivre. Il est conseillé de privilégier le recensement par internet qui a l'avantage d'être sécurisé, rapide (compter une quinzaine de minutes) et compatible avec les règles sanitaires puisque l'agent recenseur ne se déplace qu'une seule fois au domicile. Rendez-vous pour cela sur le site le-recensement-et-moi.fr. Bien entendu, remplir la version papier du questionnaire reste possible. À noter cette année, pour les maisons individuelles uniquement (1 246 logements), un protocole sans contact est mis en place afin d'éviter les interactions. Quant aux habitations dites "mobiles" (caravanes, péniches…) et les personnes sans domicile fixe, elles seront également comptabilisées, comme c'est le cas tous les cinq ans. ■

THIERRY BONNET

INTERVIEW

THIERRY BONNET

Jean-Christophe Bréger

chargé de communication de L'Outil en main Angers

Quelle est la mission de l'association ?
Initier les jeunes, à partir de 9 ans, aux métiers manuels en s'appuyant sur l'expertise de professionnels. Une trentaine de métiers peuvent être expérimentés dans notre atelier, route de Bouchemaine, dans les domaines de l'alimentation, du bâtiment, de la mécanique, de l'informatique, de l'ameublement, de la couture et, à partir de janvier, du jardinage. Chaque métier dispose d'un espace dédié, équipé avec du matériel professionnel.

Comment se déroule la transmission ?
Chaque jeune est encadré par un bénévole professionnel. La découverte et l'initiation se déroulent sur trois séances. En une année, les jeunes peuvent ainsi pratiquer une dizaine d'activités différentes. Nous leur proposons aussi de participer à un chantier collectif. Ils sont en train de construire une reproduction de l'hôtel du Roi de Pologne à l'échelle ¼. L'association accueille 50 enfants chaque mercredi. Nous pourrions en accueillir bien davantage si nous avions plus de bénévoles. Nous en comptons 66 actuellement, qui sont âgés de 64 à 86 ans. Certains aimeraient passer la main.

Vous lancez donc un appel aux bénévoles…
Oui. En parallèle, nous proposons aux entreprises d'opter pour le mécénat de compétences. Cela consiste à mettre à disposition de l'association un salarié quelques journées par an. Ce dispositif donne droit à un crédit d'impôt. Pour l'entreprise, c'est aussi et surtout une manière d'investir dans l'avenir. Plus tôt on sensibilisera les jeunes, plus ils seront nombreux à s'orienter vers les métiers manuels, qui peinent à recruter. ■
Contact : 06 36 31 34 85.

Satellite, à la croisée des arts visuels

"Une coque toute blanche de 40 m² qui ne demande qu'à s'animer." C'est ainsi que Lucie Plessis et Daniel Habasque qualifient la salle d'exposition qu'ils ont créée il y a 3 ans, avec leur association Satellite. Situé rue du Commerce, l'espace accueille en moyenne trois artistes ou collectifs par an. *"Nous sommes passionnés de créations contemporaines et sommes bien conscients des difficultés des artistes plasticiens professionnels à se faire connaître et à vivre de leurs œuvres. Avec Satellite, nous leur permettons de montrer leur travail de manière rapide, souple et adaptée à leurs besoins."* Pour y arriver, l'association compte sur ses 150 adhérents, le mécénat, les collaborations avec les associations et collectifs culturels locaux (Blast, PAD, Octo-Verso…) mais aussi le soutien de l'école des Beaux-arts et du Pôle Art visuel des Pays de la Loire dont elle est membre. Dessins, peintures, sculptures, vidéo…, le duo fonctionne à l'envi sans programmation arrêtée à l'année, mais avec la volonté de croiser les énergies et de décloisonner les pratiques. D'où le lancement de l'opération "Booster" cette année. *"Nous avons eu l'opportunité de transformer en ateliers éphémères une ancienne menuiserie vouée à la démolition. En attendant le début des travaux, dix artistes sont au travail dans cet espace qui, nous l'espérons, leur servira de tremplin."* ■
Association Satellite, 5 bis, rue du Commerce.

THIERRY BONNET

Daniel Habasque et l'artiste Frédéric Bouffandeau, dans les locaux éphémères du premier atelier Booster.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Du nouveau à la fourrière

Le retrait des mains-levées pour les véhicules enlevés par la police municipale s'effectue désormais directement sur le site de la fourrière, 50, boulevard du Doyenné, du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, et le samedi, de 6 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30. Pour récupérer leur véhicule, les personnes sont invitées à contacter le 02 41 21 55 00 (fourrière) ou le 02 41 05 40 17 (police municipale) et se munir des documents suivants : permis de conduire, carte grise et attestation d'assurance en cours de validité. Procuration et copie de la carte d'identité sont nécessaires si le titulaire de la carte grise ne se présente pas lui-même.

Acheter moins d'emballages, composter, réparer, faire soi-même : Aurélie et Pascal Le Bouar de Saint-Barthélemy-d'Anjou sont prêts à relever le défi.

Cent foyers de l'agglomération se lancent le défi du zéro déchet

C'est une première dans l'agglomération. Angers Loire Métropole invite cent foyers à relever le défi du zéro déchet. Pour les aider à changer leurs habitudes, cinq ateliers leur sont proposés d'ici à cet été.

Depuis début janvier, cent foyers de l'agglomération (couples avec ou sans enfant, personnes seules, étudiants, actifs et retraités) participent au premier défi Zéro déchet initié par Angers Loire Métropole. *"55 % d'entre eux vivent à Angers, 30 % en première couronne et près de 20 % dans les communes de seconde couronne"*, soulignent Caroline Boussin et Charlotte Baranger de l'entreprise Cocycler, retenue par la collectivité pour coordonner ce défi.

Leur expertise sera précieuse pour animer les prochains mois qui viseront à infléchir, de manière notoire, le poids des déchets de chacun. *"Tous les foyers participant se sont vu remettre un peson et nous leur avons demandé de profiter de ce mois de janvier pour ne rien changer à leurs habitudes afin de se constituer un référentiel"*, poursuivent-elles. Tous les déchets sont concernés : ordures ménagères, biodéchets (30 % de la poubelle de cuisine environ), emballages recyclables et verre.

Cinq ateliers d'ici à juin

C'est en février que les choses sérieuses vont commencer. Aurélie et Pascal Le Bouar, de Saint-Barthélemy-d'Anjou, et leurs deux filles de 4 et 12 ans, sont prêts. "*L'idée du défi nous a amusés, sachant que nous sommes une famille standard. Nous essayons de réduire notre production de déchets mais, bien loin d'être exemplaires, nous attendons de ces prochains mois des astuces et des conseils pratiques pour nous aider à changer nos habitudes d'achat"*, témoigne Pascal Le Bouar.

Pour motiver les troupes, Cocycler proposera cinq ateliers, par petits groupes, d'ici à juillet, chacun visant une thématique pour apprendre à réduire les emballages de cuisine et de salle de bain, composter, réparer ou acheter d'occasion, faire soi-même les produits d'entretien, par exemple, ou éviter le gaspillage alimentaire. Pour constater leurs progrès, les foyers sont invités à peser très régulièrement leurs déchets et à enregistrer les données chiffrées sur une plateforme dédiée.

"Pour que chacun partage ses bonnes pratiques, un groupe privé a été créé sur les réseaux sociaux et nous convierons tous les participants à un pique-nique zéro déchet, au printemps. L'idée, c'est d'essaimer et donner envie à d'autres de suivre l'exemple. Recycler, c'est un premier pas, mais il ne suffit pas à endiguer le flux incessant de déchets", conclut Jean Louis Demois, vice-président en charge des Déchets. ■

Festival Premiers Plans : la compétition est ouverte

THIBAULT GRABHERR

Melvil Poupaud préside le jury des longs-métrages du 34e festival Premiers Plans.

Jusqu'au 30 janvier, Premiers Plan présente, à Angers, une centaine de premiers films réalisés par la nouvelle génération de réalisateurs européens. Le festival, resserré sur une semaine, a fait le choix de présenter 13 longs-métrages en avant-première, en soutien au cinéma après une année 2021 particulièrement difficile.

Cinéastes et acteurs viendront les défendre devant le public. La présence de Sandrine Bonnaire et Rod Paradot est annoncée pour *Umami,* tourné près de Saumur, par Slony Sow, avec également Gérard Depardieu et Pierre Richard.

Vincent Lacoste sera également de la partie pour présenter *De nos frères blessés*, d'Hélier Cisterne. Autre jolie rencontre en perspective avec l'actrice Laure Calamy pour la projection de quatre de ses films dont *Antoinette dans les Cévennes*.

Côté compétition aussi, il y en a pour tout le monde : des courts et des longs-métrages, des films d'animation, une sélection jeune public et des films d'école. Le festival d'Angers, ce sont aussi des lectures de scénario, des masterclass, des hommages et, pour la première fois, les Ateliers créés par Jeanne Moreau. Généralement organisés fin août, ceux-ci visent à donner le dernier coup de pouce à des réalisateurs prêts à passer derrière la caméra. Cette année, le festival a la grande particularité de se tenir sur fond de présidence française de l'Union européenne. ■

premiersplans.org

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les démarches d'urbanisme en ligne

Permis de construire, d'aménager, de démolir, déclaration préalable de travaux et autres certificats…, les démarches d'urbanisme peuvent désormais se faire sous forme dématérialisée, pour l'ensemble des communes d'Angers Loire Métropole. Rendez-vous pour cela sur le guichet numérique https://gnau3.operis.fr/angers/gnau/#/ pour déposer un dossier et suivre en temps réel l'avancée de son instruction. À noter : il est toujours possible d'opter pour une version papier de la demande auprès du service de la commune de résidence.

Un défi écologique lancé aux étudiants

Dans le cadre de ses 30 ans, l'agence de la transition écologique (Ademe) lance un défi aux étudiants. Seuls ou en petits groupes, ceux-ci sont invités à proposer un projet en lien avec le climat, l'énergie, l'économie circulaire, l'alimentation, la mobilité, la qualité de l'air… Les projets sélectionnés seront présentés sous forme d'un pitch de 5 min par leur(s) porteur(s), le 27 mars, au siège de l'Ademe, à Angers. Le jury sera présidé par Fred Courant, journaliste de l'émission "C'est pas sorcier". Les projets lauréats se verront attribuer une subvention pour aider à leur mise en œuvre. Inscriptions jusqu'au 27 février. legranddefiecologique.ademe.fr

EN BREF

Consultation

CONCERTATION SUR LE FUTUR CENTRE PÉNITENTIAIRE

Une concertation préalable est organisée, jusqu'au 28 février, sur le projet de construction d'un nouveau centre pénitentiaire (850 places), à Brain-sur-l'Authion (Loire-Authion), et sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme d'Angers Loire Métropole notamment. Pour prendre connaissance des modalités de la concertation et y participer : concertation-justice-angers.fr

Événement

LE GEEK FESTIVAL DE RETOUR EN AVRIL

La 3e édition d'Angers Geekfest se tiendra les 2 et 3 avril au parc des expositions d'Angers sur le thème de la culture geek au féminin. Au programme : jeux vidéo et de plateau, cosplay, hightech, mangas, conférences. Billetterie sur angersgeekfest.com

La voirie désormais entretenue par Angers Loire Métropole

Depuis le 1er janvier, Angers Loire Métropole gère l'ensemble des voiries des 29 communes qui la composent. En 2016, c'était l'une des conditions réglementaires pour passer de communauté d'agglomération à communauté urbaine.
Depuis six ans, ce transfert de compétence faisait l'objet d'une convention avec chaque commune, le temps de préparer cette prise de compétence impliquant le transfert des moyens humains, des matériels, des emprises du domaine public, etc.

THIERRY BONNET

Le transfert de la compétence voirie ne change rien pour l'habitant qui continue de s'adresser à sa mairie.

Près de 200 agents

"À terme, cette nouvelle direction de la voirie rassemblera 204 professionnels, des femmes et des hommes provenant pour 128 d'entre eux de la Ville d'Angers, 15 des autres communes et 10 qui étaient déjà en poste à Angers Loire Métropole. Le compte n'y sera pas, nous devrons recruter, explique Jean-Marc Verchère, premier vice-président d'Angers Loire Métropole. *Il nous faut en effet pallier les départs en retraite ou des mutations non remplacées par les communes au cours de ces six dernières années. Nous avons désormais la responsabilité d'entretenir, de rénover voire de conforter les 2 000 km de voies revêtues du territoire, qui accueillent près d'un million de déplacements quotidiens."*
Pour l'habitant, rien ne change vraiment. Il garde le lien avec sa mairie qui fait remonter les besoins à Angers Loire Métropole. Pour une plus grande efficacité, le territoire a été organisé en quatre secteurs. Les lieux d'embauche des agents se situant à Montreuil-Juigné, à Verrières-en-Anjou, aux Ponts-de-Cé et à Angers. *"Pour simplifier, disons que tout ce qui est goudronné est sous la responsabilité d'Angers Loire Métropole, et ce qui ne l'est pas reste à la charge de la commune"*, précise l'élu. Et si les infrastructures sont passées dans le giron d'Angers Loire Métropole, les "accessoires" (poubelles, bancs, panneaux d'information, etc.) restent bien à la charge des communes. ■

La 23e édition de Made in Angers revient avec des nouveautés

Dix-huit nouvelles entreprises vont faire leur entrée dans le programme 2022 de Made in Angers. Du 7 février au 4 mars, les particuliers et les scolaires auront le choix parmi 152 entreprises participantes. *"Une occasion toujours aussi unique de découvrir des savoir-faire très divers, de l'artisanat à l'industrie"*, souligne Mathilde Favre d'Anne, l'élue en charge du Tourisme et du Rayonnement. Cette année, il sera encore possible de découvrir des métiers à l'occasion de 96 focus. Ceux-ci permettent d'échanger 15 min environ avec un professionnel de différents secteurs : horticulteur, chocolatier, ingénieur, menuisier...
Cette 23e édition de Made in Angers sera aussi l'occasion de zoomer plus spécifiquement sur les entreprises et les organismes dédiés au végétal spécialisé et sur les structures de l'économie sociale et solidaire, tout en découvrant les secteurs d'activité de l'agroalimentaire, de l'architecture et du bâtiment, du commerce et de la distribution, de la communication, de l'environnement, de la formation, de l'industrie et de la métallurgie, du numérique et des nouvelles technologies, etc.
madeinangers.fr (informations et billetterie)

Food'Angers

Pour une alimentation engagée

Au nom d'une alimentation engagée et durable, le festival Food'Angers revient, du 28 janvier au 6 février, dans près de 90 sites et avec une centaine d'animations autour du sucré, du salé et des vins de Loire.

Du 28 janvier au 6 février, le territoire rayonnera avec gourmandise à l'occasion de la 6e édition de Food'Angers. L'opération dédiée aux vins de Loire et à la gastronomie revient avec son florilège de rendez-vous salés et sucrés pour consacrer les acteurs de l'alimentation locale et durable et leurs savoir-faire. *"La crise sanitaire a révélé l'importance de l'alimentation dans nos vies,* exprime Mathilde Favre d'Anne, l'élue en charge du Tourisme et du Rayonnement à Angers Loire Métropole. *Les Assises de la transition écologique l'ont aussi montré. Les questions liées à la thématique 'Se nourrir' ont majoritairement retenu l'intérêt des citoyens."*

Co-responsable du Jardin de l'Avenir, à Sainte-Gemmes-sur-Loire, Loïc de Barmon confirme : *"Depuis près de deux ans, le profil du cueilleur s'est rajeuni et la libre cueillette attire davantage d'urbains."*

C'est pour tenir ce lien, de la terre à l'assiette, que 90 partenaires se mobiliseront pendant Food'Angers, autour d'une centaine d'animations. Parmi ceux-ci, 12 nouveaux venus. *"Cette édition 2022 a la particularité de s'adresser et de mêler davantage de publics. Sa programmation s'inscrit par ailleurs pleinement dans la transition écologique qu'Angers Loire Métropole accompagne, à travers notamment le Projet alimentaire territorial qu'elle vient d'adopter,* renchérit l'élue. *En plus de dispositions prises en faveur des porteurs de projet agricole pour permettre au territoire d'améliorer son autonomie alimentaire, notre projet alimentaire comporte aussi un volet visant à lutter contre le gaspillage. Des animations seront ainsi proposées sur cette question, sur les marchés Leclerc et La Fayette, à Angers."*

Qui dit nouvelle édition dit nouveaux formats. Le crémet d'Anjou, le shuku-shuku ou encore les accords vins et musiques animeront ainsi les "cafés-causette" et autres "cavardages", nouveaux rendez-vous itinérants dans les bars, chez les cavistes… Autres nouveautés : des ateliers dédiés aux seniors ou encore "La Grande Collecte" de recettes de cuisine. Parmi les valeurs sûres de Food'Angers, à noter le retour, aux greniers Saint-Jean, à Angers, du Marché complice. Organisé par les membres ligériens du Collège culinaire de France, celui-ci avait attiré près de 3000 visiteurs en 2019. Food'Angers enfin ne dérogera pas à sa note culturelle avec la tenue de diverses conférences, par les Lyriades de la langue française, par exemple.Cerise sur le gâteau enfin, l'édition 2022 bénéficie du label gouvernemental "Année de la gastronomie", en vue de soutenir les filières de l'alimentation, de la restauration, etc. *"Ce label va nous permettre d'aller plus loin dans la valorisation de nos vignerons, producteurs, artisans et restaurateurs, de leurs savoir-faire et des filières en général, et ainsi faire rayonner notre territoire"*, conclut Mathilde Favre d'Anne. ■

Programmation sur foodangers.fr

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET / ARCHIVES

De la fourche à la fourchette : le programme du festival Food'Angers propose d'emmener le visiteur dans près de 90 sites comme le Jardin de l'Avenir, ouvert à la libre cueillette tout au long de l'année, à Saint-Gemmes-sur-Loire. L'antigaspillage alimentaire aussi sera au cœur de cette édition 2022, en écho au projet alimentaire qu'Angers Loire Métropole vient d'adopter.

Le Jardin de l'Avenir, du champ à l'assiette

Poireau, rutabaga, salade, chou, panais, céleri, mâche, aromates… Même en hiver, la liste des légumes à cueillir sous serre et en plein champ est longue au Jardin de l'Avenir, à Sainte-Gemmes-sur-Loire. Soixante espèces de fruits et surtout de légumes sont ici cultivées tout au long de l'année, sur près de 10 ha, aux portes d'Angers.

L'entreprise, installée sur son site historique, compte aussi un magasin bio et, depuis un an, Le Resto du Jardin. *"Ici, on mange des plats préparés par nos soins, à base de produits frais et bio collectés dans notre grand jardin. Nos clients payent au poids. Ils sont ravis et cela limite le gaspillage, croyez-moi !"*, sourit la responsable, Aline Briel.

THIERRY BONNET

Loïc de Barmon et ses associés du Jardin de l'Avenir à Sainte-Gemmes-sur-Loire accueilleront les visiteurs, le 28 janvier, dans le cadre de Food'Angers.

Le zéro déchet, c'est le nouveau credo du Jardin de l'Avenir. Car en transformant les légumes qui auraient des difficultés à trouver preneurs sur les étals du magasin, Loïc de Barmon, responsable de la partie maraîchage, a franchi un grand pas. *"En France, on estime à 30 % la part des productions qui n'arrivent jamais dans l'assiette du consommateur. Les légumes qui ne sont pas assez jolis partaient au compostage. Désormais, ils sont récupérés en cuisine et transformés en soupes, gratins, salades, jus de fruits…"*

Ce circuit exemplaire, de la fourche à la fourchette, sera à découvrir, le 28 janvier dans le cadre de Food'Angers, à l'occasion d'une visite suivie d'une dégustation au restaurant.

Cette transition est inscrite dans l'ADN du Jardin de l'Avenir, créé il y a près de 50 ans. *"Nous restons fidèles à l'esprit des créateurs qui, en 1974, prenaient la décision, audacieuse pour l'époque, d'ouvrir leurs terres à la libre cueillette et de passer en bio"*, explique encore Loïc.

Au cœur du "triangle vert"

Aujourd'hui, le pli est pris. Et les cueilleurs sont de plus en plus nombreux à chausser les bottes et empoigner brouette et couteau pour venir faire leur marché, nez au vent et plan à la main. *"Ils sont plus jeunes et de plus en plus nombreux à venir d'Angers. Cette tendance s'est confirmée avec la crise sanitaire. Nos cueilleurs urbains sont en demande de pédagogie pour savoir comment couper une plante sans l'abîmer. Leur rapport au jardin n'est pas le même que chez les aînés, mais leur intérêt pour la consommation directe est clair,* poursuit le jardinier. *Nous avons la grande chance de cultiver au cœur du triangle horticole de l'agglomération !"* ■

Élargir l'autonomie alimentaire du territoire

DR / ARCHIVES

Le projet alimentaire de l'agglomération prévoit notamment un soutien à l'installation des jeunes agriculteurs.

Après en avoir approuvé les grandes orientations fin 2020, Angers Loire Métropole a validé, en décembre, son projet alimentaire territorial (PAT). Élaboré avec un grand nombre de partenaires dont la Chambre d'agriculture, celui-ci vise à soutenir l'accès à une alimentation engagée et durable. L'enjeu consistera pour les acteurs, les filières professionnelles et les citoyens à sauvegarder et à élargir l'autonomie alimentaire du territoire. C'est pourquoi Angers Loire Métropole acquerra, dès cette année, près de 30 ha d'espaces agricoles en vue de les mettre à disposition des porteurs de projet. Une aide financière à la formation sera aussi octroyée aux agriculteurs ayant un projet d'installation ou de diversification en faveur d'une agriculture durable. Le projet alimentaire du territoire recense d'ores et déjà 64 actions. Parmi celles-ci, on peut noter l'idée, à l'étude, de créer un atelier de reconditionnement des produits frais invendus au profit de l'aide alimentaire ou encore d'ouvrir un box au Marché d'intérêt national Angers-Val de Loire, dédié aux producteurs locaux.

100
Le nombre d'animations inscrites au programme de Food'Angers entre le 28 janvier et le 6 février. Celles-ci se tiennent à Angers et différents sites de l'agglomération, 90 au total.

73 %
des Angevins du territoire désignaient, à l'automne 2020 à l'occasion d'un audit, l'alimentation comme un sujet prioritaire pour la transition écologique.

12
Le nombre de nouveaux partenaires à rejoindre l'opération Food'Angers. Exemple avec Alter qui profitera de ce rendez-vous grand public pour expliquer le projet des Halles Gourmandes qui prendra place à Angers, près de l'esplanade Cœur de Maine, ou encore le Chai urbain 1006 qui s'est installé à la Baumette, toujours à Angers.

Guillaume Gomez, un parrain de premier rang

THIERRY BONNET

L'ancien chef des cuisines de l'Élysée, Guillaume Gomez, était de passage à Angers, fin novembre. Angers Loire Métropole a saisi l'occasion de lui présenter divers acteurs de Food'Angers : producteurs, artisans, restaurateurs, vignerons et autres partenaires comme le Marché d'intérêt national Angers-Val de Loire ou encore la cuisine centrale Papillote & Compagnie. Pour soutenir le savoir-faire français, le président de la République, Emmanuel Macron, a nommé Guillaume Gomez, ambassadeur des acteurs et des réseaux de la gastronomie, des producteurs aux restaurateurs auprès desquels le "chef" officie désormais au quotidien. Il est aussi le parrain de l'Année de la gastronomie. Celle-ci a donné lieu à de premiers labels, fin décembre, en soutien à des événements autour de l'alimentation. À ce titre, le festival Food'Angers est lauréat de la saison 1 : "L'hiver de la gastronomie engagée et responsable".

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Grande Collecte des recettes de cuisine

L'édition 2022 de Food'Angers va porter son regard sur la transmission, la valorisation de la cuisine à la maison, le lien intergénérationnel et l'éducation au goût et au bien-manger. Pour partir à la recherche de ce riche patrimoine, empli de générosité, de partage et d'histoire, Food'Angers ouvre sa "Grande Collecte" de recettes familiales, qui pourra donner lieu à sa mise en valeur, l'an prochain, en fonction des matériaux recueillis.
Modalités pratiques sur foodangers.fr

3 QUESTIONS À...

THIERRY BONNET

Mathilde Favre d'Anne
conseillère communautaire en charge du Tourisme et du Rayonnement

Comment définiriez-vous l'événement Food'Angers ?
Les animations Food'Angers visent toutes à mettre en lumière les acteurs du vin, de la gastronomie et des produits locaux. Durant dix jours, 90 producteurs, artisans, vignerons, cavistes, restaurateurs… nous concoctent des dégustations, des visites, des échanges et des surprises.
Cet événement a l'avantage d'être conçu pour le grand public, mais aussi comme une opération au service du rayonnement de notre territoire.

Cette année, Food'Angers jouit d'un label national…
Fin novembre, Angers a eu la chance d'accueillir Guillaume Gomez. L'ancien chef des cuisines de l'Élysée venait participer et parrainer un dîner de chefs, organisé au profit de la recherche contre le cancer. Nous avons saisi l'occasion de le recevoir autour d'un petit déjeuner qui rassemblait une vingtaine d'acteurs de l'écosystème alimentaire de notre territoire, adeptes de Food'Angers.
Parmi ceux-ci, des restaurateurs, des artisans, des producteurs, l'association SolidariFood, la cuisine centrale Papillote & Compagnie, les entreprises Fleuron d'Anjou, Giffard, etc. Il se trouve que Guillaume Gomez porte l'Année culinaire décrétée par le gouvernement. Celle-ci donne lieu à la labellisation de certains événements organisés tout au long de 2022 et cinq millions d'euros, au total, sont à la clé. C'est lui qui nous a conseillé, ainsi qu'aux différents acteurs, de candidater au titre de "L'hiver de la gastronomie engagée et responsable".

Ce label fait écho aux grands enjeux du Projet alimentaire territorial qu'Angers Loire Métropole vient d'approuver…
À l'occasion de cette année culinaire et de ce label, une charte a été rédigée autour de dix engagements en faveur d'une gastronomie engagée, qui prône un retour à l'authenticité, au local et à l'humain. Cela recoupe parfaitement les enjeux que se donne, en effet, Angers Loire Métropole au travers de son Projet alimentaire. ■

SOPHIE LELIÈVRE
Directrice du Programme de prévention Relations-Gènes-Environnement, à l'Institut de cancérologie de l'Ouest

THIERRY BONNET

Née à Caen en 1963, Sophie Lelièvre est professeure émérite en pharmacologie du cancer de l'Université de Purdue aux États-Unis où elle a été enseignante-chercheuse pendant 25 ans, avant de rejoindre l'Institut de cancérologie de l'Ouest (ICO), en mars 2021. En plus de son laboratoire de recherche, focalisé sur l'organisation fonctionnelle des gènes, elle a créé un laboratoire de services visant au développement des modèles de recherche *in vitro* basés sur l'ingénierie des tissus humains, domaine dont elle a été pionnière. À l'ICO, elle est directrice du programme de prévention Relations-Gènes-Environnement - REGEN et du laboratoire Sensibilité des cancers aux traitements - SCaT, basé sur l'approche scientifique conduite par le réseau international Cancer du sein et nutrition (IBCN) qu'elle a créé en 2010.

“À l'institut Paul-Papin, je vais réaliser un rêve”

Vous avez travaillé pendant 25 ans aux États-Unis et êtes internationalement reconnue pour vos travaux sur la prévention primaire du cancer du sein. Vous êtes aussi une pionnière de la culture cellulaire en 3D sur tissus sur puce. Dans quelles circonstances avez-vous rejoint l'Institut de cancérologie de l'Ouest Paul-Papin ?
J'étais en vacances à Saumur quand le confinement s'est imposé à nous, en mars 2020. J'avais passé toute ma carrière, ou presque, à travailler sur la culture cellulaire en 3D *in vitro* en recherche fondamentale sur le cancer du sein, dans mon laboratoire de Purdue University, dans l'Indiana. Cette ingénierie m'a permis de reproduire l'exacte courbure des canaux mammaires qui influence l'organisation du noyau cellulaire où se situent les gènes et où se développe le cancer. Il devenait de plus en plus essentiel pour moi d'appliquer mes découvertes auprès de patients et de personnes à haut risque de développer un cancer. C'est dans ce contexte de réflexion personnelle que j'ai été contactée pour développer la recherche appliquée en prévention du cancer à l'ICO Paul-Papin.

Connaissiez-vous déjà le centre de cancérologie d'Angers-Nantes ?
J'étais déjà en lien avec les équipes angevines dans le cadre notamment du réseau International Breast Cancer & Nutrition (IBCN) que j'ai créé en 2010. Celui-ci réunit des professionnels issus de pays pilotes tels que les USA, la France, le Ghana, le Liban, Taïwan et l'Uruguay. Ce réseau travaille sur la prévention primaire du cancer du sein à travers l'alimentation notamment, qui est un facteur central de modulation du risque en santé et que nous avons tous en commun. Le nombre des cancers du sein n'a cessé de progresser en touchant des personnes de plus en plus jeunes, quel que soit le pays. En 2010, il y avait encore un gouffre entre ce que l'on observait et ce que les biologistes entreprenaient pour comprendre la survenue du cancer. La thérapie et la détection ont été prioritaires. Peu de personnes s'intéressait à la prévention de la maladie.

Quelles seront vos missions ?
En plus du projet multidisciplinaire et fédérateur en prévention primaire, je vais développer un programme d'appui personnalisé à la thérapie en travaillant sur des cultures cellulaires en 3D à partir de vraies tumeurs. Cette ingénierie, qui est ma spécialité, permet de reproduire *in vitro* ce qui se passe *in vivo*, c'est-à-dire dans le corps humain. Nous voulons pouvoir dire, en quelques jours, quel traitement correspond le mieux à telle tumeur. Mon objectif est d'aider une médecine individualisée et de précision, qui arrive à éviter les traitements inefficaces en ciblant mieux le choix thérapeutique.

“Je veux aider une médecine individualisée et de précision.”

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre projet REGEN pour lequel vous avez été désignée lauréate de l'appel à projet “Talent Connect”, lancé par la Région ?
Ce projet vise à caractériser l'impact de notre environnement sur la pathologie et à déterminer les moyens de réduire les risques. L'environnement et les gènes sont indissociables ; la maladie n'étant que l'expression des gènes dérégulés. Cette approche considère l'alimentation comme un élément modulateur qui peut influencer l'impact des facteurs de risque de cancer. L'appel à projet que j'ai remporté s'accompagne de 650 000 euros soit, 450 000 euros de la Région, 100 000 euros d'Angers Loire Métropole et autant de Nantes Métropole. L'ICO apporte 106 000 euros.

Cela va vous permettre de monter votre laboratoire SCaT, comme Sensibilité des cancers aux traitements. Expliquez-nous ?
C'est dans ce laboratoire de recherche appliquée que je vais mobiliser mes connaissances en matière d'ingénierie tissulaire et d'organisation des gènes pour fournir de nouvelles méthodes afin de comprendre les mécanismes de développement du cancer dans les groupes de personnes à risque et également d'évaluer rapidement la sensibilité des tumeurs des patients aux traitements. Il fera le lien entre la recherche fondamentale et la recherche clinique tout au long du spectre de la maladie. J'en rêvais ! Plus largement, le SCaT sera aussi une ressource pour le développement de tissus sur puce au profit d'autres collaborateurs de l'ICO ou d'entreprises privées en agronomie et en toxicologie qui ont besoin de ces mêmes technologies basées sur l'ingénierie tissulaire en 3D et la médecine régénérative.

Depuis l'obtention de vos doctorats en médecine vétérinaire en 1990 et es-sciences en 1994, votre objectif fondamental a-t-il changé ?
Mon sujet reste le même. Je veux savoir comment et pourquoi un cancer se développe. Je veux comprendre les facteurs de risque et savoir comment interagir sur le noyau des cellules, puisque c'est là que se concentrent les gènes. Ces questions ont animé mes recherches dès le début. ■

Belle-Beille

Relais-mairie, pôle santé et commerces ouvrent sur la nouvelle place Beaussier

Opération emblématique du programme de renouvellement urbain en cours à Belle-Beille, la place Beaussier poursuit sa métamorphose. À commencer par le déménagement, le 24 janvier, du relais-mairie du Lac-de-Maine vers le site Beaussier[1]. En plus d'une mairie de quartier dédiée aux démarches administratives (état civil, info famille, action sociale, projets de quartier…), le site héberge également le pôle territorial Belle-Beille/Lac-de-Maine, le pôle de loisirs éducatifs et le programme de réussite éducative, et les médiateurs socio-sportifs. Sophie Lebeaupin, l'adjointe de quartier, y tient également ses permanences à destination des habitants. La structure sera également tournée vers des missions d'emploi et d'insertion grâce à la présence de la Mission locale angevine pour les 16-25 ans, de la "facilitatrice emploi" d'Angers Loire développement (Aldev), de la Fabrique à entreprendre qui accompagne la création d'activité dans les quartiers prioritaires, et de l'association "Nos quartiers ont du talent", qui aide les jeunes diplômés à la recherche d'emploi pour via un mentorat professionnel. Un pôle santé a aussi fait son apparition depuis quelques semaines. Il regroupe une dizaine de praticiens du secteur médical et paramédical : médecins généralistes, psychologues, infirmiers, chirurgien-dentiste, ostéopathe, sage-femme, pédicure-podologue et gynécologue.

THIERRY BONNET

Le relais-mairie ouvre le 24 janvier, à proximité du pôle Santé et du bar-brasserie.

Quant au centre commercial, celui-ci est désormais implanté à l'arrière de l'ancienne place, dans des locaux bardés de bois pour former un ensemble homogène.

Une place de quartier

Les habitants peuvent d'ores et déjà y retrouver la pharmacie, le bar-brasserie, le salon de coiffure, le supermarché et un distributeur automatique de billets. En attendant l'ouverture prochaine d'une boulangerie et d'une sandwicherie. Les anciens locaux de la galerie marchande sont en cours de déconstruction. Suivra l'aménagement d'un parvis végétalisé piétonnier et d'un parking doté de places connectées afin de favoriser les rotations. Le tout desservi par une station de tramway dont la mise en service est prévue dans le courant de l'année prochaine. Demain, la place Beaussier remplira une double fonction : être une place de services et une place de quartier, accessible, agréable et ouverte. ■

(1) Au Lac-de-Maine, seul le relais-mairie de la place Guy-Riobé déménage. La bibliothèque de quartier reste quant à elle ouverte.

THIERRY BONNET

Les anciens locaux commerciaux vont être démolis pour laisser place à un parvis végétalisé.

Monplaisir

“Habitantes”, un film au nom des femmes

Quelle place les femmes avaient-elles avant la transformation de leur quartier et quelle place auront-elles après ? C’est la question que se sont posée les réalisatrices, Tesslye Lopez et Isabelle Mandin, en se promenant dans le quartier Monplaisir. Engagé en 2017, leur travail a consisté à produire deux documentaires d’intervention sociale. Le “52 minutes” présenté au cinéma les 400 Coups, mi-décembre dernier, fait partie du second cycle. Son tournage a commencé en mai 2020, au lendemain du déconfinement, au moment-même où la “barre de l’Europe”, emblématique du quartier et de sa rénovation, commençait à être déconstruite. *“Nous sommes tout naturellement allées à la rencontre des habitants et notamment des femmes qui avaient vécu, grandi et construit leur vie et leur famille ici. Celles qui exprimaient leur peur et leur nostalgie et celles qui, au contraire, arrivaient déjà à se projeter”*, expliquent les réalisatrices. Ces échanges les ont amenées à suivre Jeanine, Aline et Michèle dans leur quête de recenser les rues portant des noms de femme. Elles n’en trouveront qu’une. Le débat s’engage dans leur sillage avec d’autres femmes du quartier, comme Mireille qui s’exprime par poèmes interposés, mais aussi Samira, jeune violoncelliste membre de l’orchestre Démos conçu pour démocratiser la pratique musicale, son amie Léna, adolescente elle aussi, ou encore le groupe des Wifilles… Ces rencontres plus vraies que nature donnent lieu à un film émouvant et spontané. ■

THIERRY BONNET

Jeanine, Aline et Michèle, habitantes-actrices du quartier.

Sur les écrans…

- **26 février, 17 h, MPT Monplaisir (festival “Le cinéma, c’est Monplaisir”)**
- **8 mars, 19 h, bibliothèque Nelson-Mandela**
- **9 mars, 10 h 30, centre Marcelle-Menet et centre Jean-Vilar, 19 h (festival “Femmes d’ici et d’ailleurs”)**
- **15 mars, 19 h 30, Le Quatre (Université)**
- **17 mars, 20 h 30, Le Trois-Mâts**
- **18 mars, 18 h, bibliothèque Jacques-Tati.**

24 enfants à la découverte des sports et des clubs du quartier

THIERRY BONNET

Depuis septembre, 24 élèves des groupes scolaires Voltaire et Paul-Valéry, âgés de 7 à 9 ans, se rendent chaque mercredi après-midi dans un équipement sportif du quartier pour découvrir une discipline. Ils ont déjà pu s’initier à la boxe (avec Roma), au roller-hockey (avec les Hawks), au multisports (avec l’Usep) et au basket (avec l’Ufab, *photo)*, à raison de 5 à 6 séances de 3 h pour chaque sport. Suivront jusqu’en juin, deux cycles de football (avec Angers football club puis La Vaillante), d’ultimate (Magic Disc), de tennis (La Vaillante) et, pour finir la saison, de tennis de table (avec les Loups d’Angers). L’expérimentation est menée et financée dans le cadre de la Cité éducative, un label qui réunit tous les acteurs de la réussite scolaire et citoyenne du quartier afin de réduire les inégalités de destin des 0-25 ans. L’objectif de l’opération est de permettre à ces jeunes de découvrir différentes pratiques sportives, de rencontrer les éducateurs des neuf clubs partenaires et de leur donner envie de se perfectionner en prenant une licence. C’est en effet l’engagement qu’ont pris les enfants participants et leurs familles.

Dans les quartiers

Bientôt des prairies fleuries

C'était le projet le plus plébiscité de l'édition 2019 du Budget participatif. La réalisation de prairies fleuries dans les quartiers est entrée dans sa phase concrète avec l'opération de semis qui s'est déroulée en fin d'année. Un travail très superficiel du sol a tout d'abord été mené pour créer les conditions d'une levée de graines avant de semer les mélanges de fleurs vivaces et annuelles retenues pour chaque site. L'enjeu : créer des refuges de biodiversité où les insectes pollinisateurs pourront se nourrir tout au long de l'année, tout en apportant de jolies touches de couleurs dans les quartiers. Au total, neuf espaces (onze parcelles) ont été plantés à l'échelle de la ville. ■

VILLE D'ANGERS

Terrain Saint-Gabriel, aux Justices.

Roseraie

Policiers et jeunes du quartier réunis autour du sport

THIERRY BONNET

"Trop bien et très instructif grâce aux nombreuses animations proposées. Notamment l'initiation aux premiers secours que je viens de faire." Le constat enjoué d'Ilyes, jeune habitant de la Roseraie, est à l'unisson des participants de la première édition du Raid Aventure, qui s'est tenue au complexe sportif Jean-Mermoz, le 1er décembre. À la baguette, une association nationale de policiers bénévoles qui, depuis 25 ans, se déplace dans les quartiers populaires afin de promouvoir le dialogue avec les jeunes, la citoyenneté et les valeurs de la République, mais aussi pour présenter toutes les facettes de leur métier… Tout cela via des activités ludiques et sportives (tir au laser, boxe, escalade, rugby, self-défense…). *"Cette journée est très importante pour nous, policiers,* explique Jérôme Évain, qui exerce à Angers. *Elle permet de créer un lien différent avec la population, de casser les clichés et de rappeler le rôle premier de la police qui est avant tout de protéger la population."* ■

EN BREF

Doutre, Saint-Jacques, Nazareth

SALON DE LA DOUTRE

La 28e édition du salon dédié aux peintures et sculptures revient à l'hôtel des Pénitentes et dans les vitrines des commerçants du quartier, du 5 au 13 février. Plus de 150 œuvres seront exposées dont celles de Bernadette Morand, invitée d'honneur du salon. Entrée libre tous les jours, de 14 h (11 h le dimanche) à 19 h.

Belle-Beille

CONCERT À LA PISCINE

Dans le cadre de la rénovation urbaine, la Cie Atelier de Papier arpente les rues de Belle-Beille à la recherche des sons des lieux de répit des habitants. La piscine en fait partie. À l'occasion de la vidange annuelle du bassin, un concert de cordoniums est proposé, le lundi 7 février, en continu pour le public, de 17 h à 19 h.

Roseraie

BOULE DE GOMME

Festival à destination du jeune public et des familles, Boule de gomme est à retrouver du 4 au 11 février, à la Roseraie (centre Jean-Vilar, bibliothèque, piscine, Morellerie…). À l'affiche : voyages musicaux, chansons, danse, projection, clowns et marionnettes, musiques du monde, cirque, disco-danse, lectures, comptines et contes… Sans oublier des ateliers, un espace sensoriel, et des animations jeux. Centre Jean-Vilar, 1 bis, rue Bergson, 02 41 68 92 50.

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

Une ludothèque gérée par les habitants

JEAN-PATRICE CAMPION

Le projet est porté par un groupe d'une quinzaine d'habitants, accompagné par deux animateurs de la maison de quartier.

Emprunter des jeux comme on emprunte des livres, ce sera possible au printemps dans le quartier Justices, Madeleine, Saint-Léonard, grâce à l'ouverture d'une ludothèque participative, gérée par des habitants. Elle sera installée dans une salle de l'espace enfance-famille, au Chêne-Magique. L'emplacement a d'ailleurs inspiré son nom : Ludo'Chêne. *"Plusieurs familles exprimaient régulièrement l'envie d'avoir un tel service dans le quartier,* indique Marie-Charlotte, parmi les premières à avoir rejoint le groupe. *D'autant que chaque fin d'année, le festival* Les Jours à jouer *attire beaucoup de monde au Trois-Mâts."* Puis les confinements successifs de 2020 ont accéléré les choses. *"Des échanges de jeux et de livres se sont mis en place de manière informelle entre familles. Ce fut le déclic pour lancer le projet"*, poursuit Joachim, membre du groupe et, comme Marie-Charlotte, du conseil d'administration de l'association qui gère la maison de quartier. Pour cela, le groupe d'une quinzaine de personnes a été accompagné par Maëlle et Nicolas, deux animateurs du Trois-Mâts. Il s'est également nourri de l'expérience d'autres structures, dont les ludothèques municipales d'Angers et la ludothèque associative du Lion-d'Angers. Au final, le fonctionnement sera entièrement assuré par les bénévoles qui tiendront les permanences. *"Les personnes qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenues,* souligne Sylviane, bénévole. *Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons proposer une large amplitude d'ouverture."* Un premier stock de jeux pour tous les âges a été acheté grâce au soutien financier de la maison de quartier. Rendez-vous au printemps pour les découvrir. ■

troismats.ludochene@gmail.com

Monplaisir, Belle-Beille

La rénovation urbaine en vidéo

Les premières capsules vidéos sont en ligne depuis le 25 janvier sur la plateforme YouTube. L'opération de renouvellement urbain des quartiers Monplaisir et Belle-Beille se raconte désormais à travers des portraits, reportages, décryptages ou encore une rubrique "Des questions, des réponses." À retrouver sur les chaînes Monplaisir Actu et Belle-Beille Actu. ■

Permanences de vos élus

DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Bénédicte Bretin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
Samedi 29 janvier, 12 et 26 février, de 10 h à 12 h.
Mairie de quartier, Le Trois-Mâts
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

ROSERAIE
Maxence Henry
Samedi 5 et 19 février, 5 mars, de 10 h à 12 h.
Espace Frédéric-Mistral.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS
Alima Tahiri
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

MONPLAISIR
Alima Tahiri
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

BELLE-BEILLE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE, ÉBLÉ
Marina Paillocher
Vendredi 4 et 25 février, de 10 h à 12 h.
Pôle territorial Centre-ville.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE
Marina Paillocher
Vendredi 28 janvier, 11 février et 4 mars, de 10 h à 12 h.
38 bis, avenue Pasteur.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Feneu

La vie s'organise au poulailler

PHILIPPE NOISETTE

Une dizaine de familles se relaie au poulailler dans le quartier des Cormiers.

Dans le lotissement des Cormiers, impossible de le rater : avec ses 190 m², le poulailler collectif, construit l'an dernier par des habitants, a pris place sur un terrain mis à disposition par la commune. Sept poules y ont élu domicile et semblent s'y épanouir. Pour preuve, leur ponte peut atteindre jusqu'à 50 œufs par semaine. De quoi ravir la dizaine de foyers engagée dans cette aventure.

"Notre objectif a d'abord été de renforcer les liens entre les voisins au sein du lotissement, témoigne Charles Cornet, président de l'association Oz'Iris. *Chaque foyer participant s'occupe, chacun son tour, de nourrir les poules avec des restes alimentaires et du grain, de changer la paille dans le pondoir et de ramasser les œufs. Tous les week-ends, deux familles se passent le relais, ce qui permet aux habitants de se rencontrer très régulièrement."*

L'idée, évoquée dès 2015, a été relancée durant le premier confinement, en 2020. *"L'un des voisins a monté le dossier que les élus du conseil municipal ont validé"*, se souvient Anouck, habitante elle aussi du quartier. Fin 2020, le chantier, entièrement mené à partir de matériaux de récupération, a mobilisé adultes et enfants. *"Le but est aussi de sensibiliser les petits à l'environnement, au recyclage et à la réduction des déchets, grâce au composteur installé dans le poulailler…"*, conclut le président. Des visites pédagogiques pourraient être proposées durant la prochaine Semaine verte de l'Union européenne. ■

EN BREF

Les Ponts-de-Cé

EXPOSITION "EN LOIR EN VERRE"

Les verriers d'art Geneviève Péan et Claude Thoraval présentent, jusqu'au 27 février, leur exposition "En Loire En verre", à Rives d'Art, aux Ponts-de-Cé, où ils ont partagé un atelier durant plusieurs années. À travers leurs œuvres, dédiées à l'eau, à la nature, au végétal, ils font découvrir aux visiteurs d'autres techniques que le vitrail. ville-lespontsdece.fr

Loire-Authion

SAISON CULTURELLE, LA SAISON 2 EST LANCÉE

La 2e partie de la saison culturelle de Loire-Authion est ouverte. L'invité de la saison, Flop, lancera les festivités, le 16 février, à La Bohalle, avec son escalade lumineuse "Dal Vivo". loire-authion.fr

Angers - Saint-Jean-de-Linières

Ciné-débat autour de projets de toitures solaires

L'association ÉCLA – Énergie citoyenne locale angevine – organise une soirée ciné-débat, le 25 février, à 18 h 30, au tiers-lieu "Le 122", à Angers, pour échanger avec les citoyens sur deux projets visant à financer l'installation de toitures solaires. L'une concerne l'école Alfred-de-Musset, dans le quartier Monplaisir à Angers ; l'autre, la nouvelle salle de vente d'Emmaüs, à Saint-Jean-de-Linières. Ces installations correspondront à la consommation de 55 ménages environ. Pour ce faire, un financement citoyen de 40 000 euros sera nécessaire, via la société CoWatt qui assure la réalisation et l'exploitation des centrales solaires. Le film documentaire "We The Power - L'avenir de l'énergie appartient aux citoyens" sera diffusé à cette occasion. cowatt.fr ou 06 28 25 01 90.

Sarrigné

INTERVIEW

Les Foulées reviennent en mode “nature”

Annulées en 2020 et 2021 pour cause de crise sanitaire, les Foulées de Sarrigné reviennent le 20 mars. Qu’elles en sont les spécificités ?
Après quinze années sur route, ce sera la première édition “nature”. On avait envie de changement et de proposer de la nouveauté aux participants. Les trois parcours de 6,9, 13 et 22,7 km emprunteront 95 % de chemins, notamment dans des bois privés autour de la commune, inaccessibles en temps normal. Nous avons obtenu l’accord de particuliers à Corzé, Bauné et Cornillé-les-Caves pour pouvoir traverser leurs terrains. Les boucles sont uniques. Les coureurs ne passeront pas deux fois au même endroit. Il n’y a pas de grosse montée, comme dans le Layon, mais les trois parcours sont bien vallonnés tout le long et si le terrain est gras, comme actuellement, cela pourrait ajouter de la difficulté. Comme les coureurs seront dans les bois, il n’y aura pas de ravitaillement, ils seront en autonomie. Mais les “traileurs” savent gérer ce cas de figure. Enfin, le chronométrage sera effectué par une puce sur la chaussure.

Combien de bénévoles sont mobilisés le jour J ?
L’association compte seulement sept membres, mais le jour de la course, 70 à 80 personnes seront présentes. Nous attendons jusqu’à 500 coureurs. Il faut donc des bénévoles sur le terrain, mais aussi pour installer et animer le village au stade Marcel-Lesourd où sera donné le premier départ, à 9 h 30, pour organiser le parking… Bref, il y a un peu de travail.

La pass sanitaire (ou vaccinal) sera-t-il obligatoire ?
Il sera en effet contrôlé à la remise des dossards. Les retraits pourront se faire à La Cervoiserie, à Saint-Barthélemy-d’Anjou, le samedi 19 mars, de 10 h 30 à 18 h, et sur place le jour de la course. ■
lesfouleesdesarrigne.fr

PHILIPPE NOISETTE

Olivier Jouniaux
Président des Foulées de Sarrigné

Mûrs-Érigné

Le festival qui réchauffe

Après avoir brûlé les planches cet été, le voici revenu en hiver. Du 14 au 20 février, le festival “Ça chauffe” donne rendez-vous au jeune public et aux familles pour une vingtaine de représentations concoctées par le SAAS – Structures Artistes Associés Solidaires – et l’équipe du centre Jean-Carmet.
Au programme, *“une ribambelle de spectacles, pour faire rêver et voyager le public en partageant une expérience unique et sensorielle”*, ainsi que le révèlent les organisateurs. Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges avec des lectures-spectacles, du théâtre, du chant, de la danse, de la manipulation d’objets, de la musique…
La Cie Patrick Cosnet clôturera la semaine en donnant le célèbre boulevard d’Eugène Labiche, *L’Affaire de la rue de Lourcine*. Avant cela, les créations seront présentées par les compagnies Artbiguë *(Délivrés des livres)*, Les Trombines à Coulisses *(Les Marquises, Quel cirque !)*, la Cie du Poulpe *(Les Chaises)*, Asylum *(Je n’attendrai pas d’être vieille pour raconter des histoires)*, ATETC *(Théophile Bourcier)*, Yolanda *(Comment devenir une femme parfaite)* et Gaëlle Le Teuff *(Au loin d’ici)*.À l’affiche également : Lez’arts vers *(Chloé et le Poum Poum Tchac)*, Piment Langue d’Oiseau (*Patients*), La Belle Chute *(Une histoire (s) et Voyage(s))*, Ergatica *(Le Silence des oiseaux)*, la Cie du CRI *(Murmures)*, La Grange aux Arts (*Une belle fille avec un fusil*), Les Expresso *(Que voulez-vous voir ce soir ?)*, Les Établissements Lafaille *(Very Lost)*, Oscar et Molière *(Mon essentiel)*.
Et enfin, Spectabilis et Piment Langue d’oiseau *(Potiche)*. Les spectacles seront à voir au centre Jean-Carmet, à la Maison des Arts ou à l’école Bellevue. ■
festival-chauffe.fr

31 tonnes de matériaux récupérés seront réutilisées pour construire une nouvelle salle de vente de 1200 m² et agrandir le réfectoire des compagnons.

PHILIPPE NOISETTE

Emmaüs lance un chantier exemplaire sur son site du Sauloup

Ce matin, l'infirmière est de passage à la communauté pour vacciner une partie des compagnons et du personnel. Elle reviendra avant Noël pour permettre à chacun de profiter des repas qu'ils partageront le soir du 24 et le 25 décembre. La nouvelle salle de restauration ne sera pas encore construite, mais chacun se fera une petite place. Ce chantier compte parmi les grands travaux entrepris cet automne. D'ici à septembre, le site d'Emmaüs, à Saint-Jean-de-Linières, aura en effet quelque peu changé. Une nouvelle salle de vente de 1 200m² sera sortie de terre dans l'objectif de libérer l'ancienne pour y aménager des ateliers. Pas un luxe pour la communauté angevine qui compose avec des bâtiments parfois très vétustes. *"Cette construction va apporter de l'air et un peu de confort aux compagnons, sans oublier le public accueilli dans une salle chauffée"*, explique le trésorier, Jean-Marc Legrand.

Poutres de l'ancienne patinoire

Pour donner vie à ce projet, l'équipe responsable a retenu une proposition architecturale audacieuse. Celle-ci intégrera en effet près de 31 tonnes de matériaux issus du réemploi. C'est là toute l'originalité du projet. *"L'association angevine Matière grise est allée chercher des matériaux de construction auprès d'organismes publics et privés. À les entendre, notre chantier sera le premier à utiliser autant d'éléments issus de la déconstruction"*, précise encore Madeline Pérot, la co-responsable de la communauté. C'est ainsi que les poutres en lamellé-collé de l'ancienne patinoire du Haras, à Angers, retrouveront vie dans la nouvelle salle et sur le toit de l'extension du restaurant. On y trouvera aussi des menuiseries en aluminium en provenance de l'Hôtel du Département. D'autres en PVC, déclassées, seront fournies par l'entreprise locale Bouvet, pour le nouveau restaurant. Du contreplaqué proviendra de l'entreprise Pilote de La Membrolle-sur-Longuenée et un plancher d'un ancien gymnase de Rennes. Un chantier exemplaire aussi au titre des nouvelles énergies. *"La nouvelle salle sera reliée à notre chaufferie bois, de la géothermie sera mise en œuvre pour chauffer nos ateliers et des panneaux photovoltaïques recouvriront la nouvelle salle de vente sur 520 m²"*, conclut Madeline Pérot. Pour soutenir ce projet, Angers Loire Métropole a versé 333 000 euros, la Région, 190 000 euros et le Département, 270 000 euros. Sans oublier le soutien de l'Ademe à hauteur de 270 000 euros. ■

Chantiers cherchent volontaires

À partir du 28 févier, puis en septembre, Emmaüs entreprendra des chantiers participatifs. *"Angers Mécénat apporte un financement de 10 000 euros pour l'isolation des nouveaux bâtiments en paille et en métisse. Mais pour mener ces chantiers, nous avons besoin de bras, de volontaires comme souvent"*, insiste la co-responsable de la communauté d'Emmaüs Angers, Madeline Pérot. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître au 02 41 39 73 39.

PHILIPPE NOISETTE

Madeline Pérot, co-responsable de la communauté Emmaüs Angers.

Toutes les sorties sur **angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers**

ALEXANDRE GUIRKINGER

DANSONS MAINTENANT

Comme le disait le danseur et chorégraphe Ousmane Sy, disparu en décembre 2020, *"on n'aura jamais eu autant besoin de danser !"* Pour y remédier, Noé Soulier, le directeur du CNDC - Centre national de danse contemporaine, propose la première du festival Conversations. "*Les 16 spectacles donneront à voir les danses d'aujourd'hui sous la forme d'une conversation entre artistes et spectateurs"*, note-t-il. Du 3 au 12 mars, les Angevins seront notamment ravis de retrouver leur danseur fétiche, Amala Dianor, à l'occasion de son solo *Man Rec*, enrichi d'une nouvelle création *Wo-Ma*, entre hip-hop, danses afro et contemporaines. Avec *Queen Blood*, les danseuses survoltées du Paradox-Sal crew rendront hommage à *"l'ambassadeur de la house dance en France"*, Ousmane Sy. Étonnant aussi le spectacle *Neighbours,* où Brigel Gjoka et Rauf "RubberLegz" Yasit, à la pointe de leur art, feront se répondre, brutalement, break et danse classique… À noter également *Passages,* de Noé Soulier. Ce spectacle, conçu pour être joué en nomade, sera présenté au musée Jean-Lurçat. Mais aussi des vidéos et films de danse, des rencontres-débats, des ateliers de pratique pour amateurs et des DJ set.
cndc.fr

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

Très bonne année 2022

En ce début d'année nos vœux sont nombreux à l'intention des 155 850 Angevins que compte désormais notre ville.

Des vœux d'espérance et de sérénité dans un contexte que nous savons éprouvant pour toutes et tous.

Des vœux d'épanouissement pour nos enfants qui continueront de grandir au sein des 49 crèches et des 99 écoles de la ville.

Des vœux de réussite pour nos 43 000 étudiants qui contribuent à la dynamique de notre ville et à son rayonnement.

Des vœux de douceur pour nos aînés qui aspirent, eux aussi, à renouer avec toujours plus de convivialité, de rencontres et d'échanges.

Des vœux de gratitude pour les professionnels de santé qui, au quotidien, dans les Ehpad, à domicile, au CHU, en cliniques accompagnent tous les Angevins.

Des vœux de reconnaissance pour les enseignants et les équipes éducatives qui auprès de tous nos jeunes, des plus petits aux plus grands, transmettent et préparent l'avenir.

Des vœux de soutien pour nos forces de l'ordre qui, de jour comme de nuit, avec l'appui d'un réseau de vidéoprotection renforcé, assurent notre sécurité.

Des vœux de confiance pour les 15 000 entreprises du territoire, leurs salariés, leurs artisans, leurs chefs d'entreprise, mais également les 1 400 commerçants qui sont les visages de notre économie locale vivante et innovante.

Des vœux de créativité pour les acteurs de la culture angevine qui œuvrent dans nos 6 musées, nos 13 bibliothèques, nos 100 monuments historiques, nos 19 salles de cinéma.

Des vœux d'engagement pour les 1 120 associations qui font la force de notre identité commune et sont des acteurs extraordinaires de lien social et d'unité entre les Angevins.

Des vœux d'encouragement pour les 36 000 Angevins licenciés qui font vivre nos 250 clubs et animent les 200 équipements sportifs du territoire, tandis que nos 6 clubs professionnels portent nos couleurs avec passion et conviction.

Ces vœux, nous vous les adressons avec confiance et engagement. Confiance dans les forces de notre territoire pour relever ensemble le défi de la transition écologique en s'appuyant sur nos 215 km d'infrastructures cyclables, nos 24 lignes de bus, nos 19 parcs et jardins et notre réseau de tramway élargi.

Engagement pour conduire pleinement les nombreux projets pour lesquels vous nous avez élus il y a 2 ans. Nous serons plus que jamais engagés dans la poursuite de la rénovation urbaine à Monplaisir et Belle-Beille, dans la livraison des lignes B et C du tramway, dans le projet de rénovation de la médiathèque Toussaint, dans le réaménagement de la place de la Madeleine, dans la construction de la nouvelle maison de quartier des Hauts-de-Saint-Aubin, dans la végétalisation du parc Saint-Léonard… Pour conduire ces projets, les 49 élus de la majorité municipale sont pleinement investis et à votre écoute pour recevoir vos remarques, vos contributions, vos questions, vos projets.

Notre territoire continue à se transformer sans pour autant perdre son identité propre. C'est le vœu qui anime notre action au quotidien : préserver et développer notre ville pour qu'Angers reste pleinement Angers, avec vous et pour vous.

L'équipe de la majorité Angers Pour Vous

AIMER ANGERS, ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE, ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE MINORITÉS

1,3 million pour une école HORS CONTRAT

En ce début d'année, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2022, qu'on espère synonyme d'un retour rapide à une vie normale.

Lors du conseil municipal du 20 décembre 2021, nous avons interpellé le Maire d'Angers au sujet de la décision prise lors du conseil d'administration de la SOCLOVA d'investir 1,3 million pour construire de nouveaux locaux au bénéfice de l'école HORS CONTRAT le Gouvernail, émergence du réseau espérance banlieue et implantée depuis 2017 au cœur de la Roseraie.

La SOCLOVA, l'un des principaux bailleurs sociaux de notre ville, a pour principale mission la construction et la gestion de logements sociaux pour la population. **Dans notre ville où se loger devient de plus en plus compliqué, ce choix d'investissement du bailleur nous parait totalement déplacé.**

Le rôle d'un bailleur n'est pas de contribuer au développement d'une école qui a fait le choix d'être hors contrat avec l'État (contrairement aux écoles privées qui, elles, ont conventionné avec l'État) et qui défend ainsi une forme d'indépendance, une école dont les choix pédagogiques (libertés du choix des programmes) et idéologiques ont déjà fait couler beaucoup d'encre, partout où elles existent.

À notre demande de surseoir à cet investissement, le Maire a opposé un refus franc et massif. Notre souhait de pouvoir accéder au budget de l'association ainsi qu'aux rapports d'inspection n'a pas rencontré plus de succès. Alors qu'on demande à juste titre aux futurs locataires de logements sociaux de fournir un certain nombre de justificatifs, nous ne comprenons pas que ni la collectivité ni le bailleur n'accèdent à notre demande de pouvoir disposer de ces documents.

Si la SOCLOVA cherche des moyens d'investir en dehors de son champ premier d'intervention, qui est en premier lieu la construction de logements sociaux, alors nous saurons être source de propositions : il existe bien d'autres associations reconnues d'utilité publique qui sont en attente de locaux.

Alors que le Maire banalise cette décision, arguant qu'il s'agit d'une location à un locataire comme un autre, il nous répond en nous renvoyant aux difficultés de l'école publique.

Les écoles hors-contrat sont-elles à ses yeux LA SOLUTION au manque de moyens de l'école publique ? Ce point de vue ne peut qu'inquiéter. Ce n'est pas notre vision de l'égalité des chances !

Nous n'aurons de cesse de défendre l'école publique et d'exiger pour elle les moyens nécessaires à son bon fonctionnement mais aussi de nous opposer à des financements de cette nature, à destination d'écoles qui FONT LE CHOIX de ne pas conventionner avec l'État ! Ce type d'établissement ne peut défendre une indépendance vis-à-vis de l'État et accepter ainsi des aides publiques qu'elles soient sous forme de subventions ou de constructions de bâtiments.

Silvia CAMARA-TOMBINI, Yves AURÉGAN, Claire SCHWEITZER, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Bruno GOUA, Marielle HAMARD, Stéphane LEFLOCH, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI, Céline VÉRON.

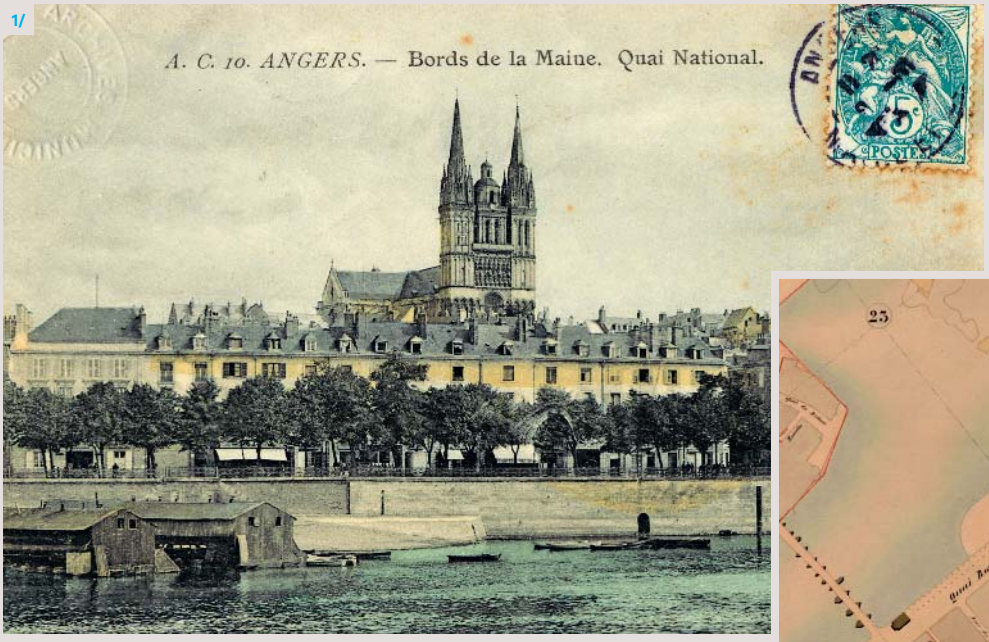

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 4 FI 1545.

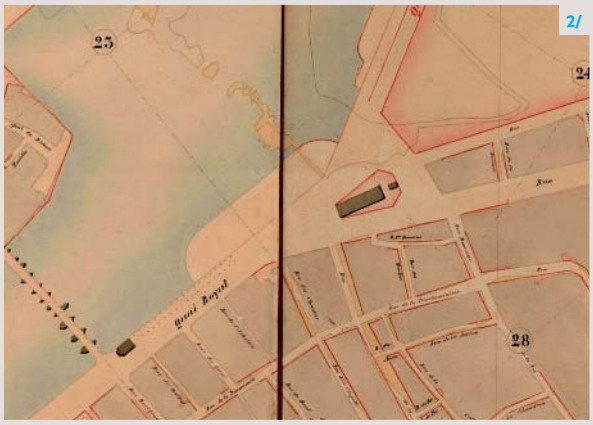

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1 FI 1569.

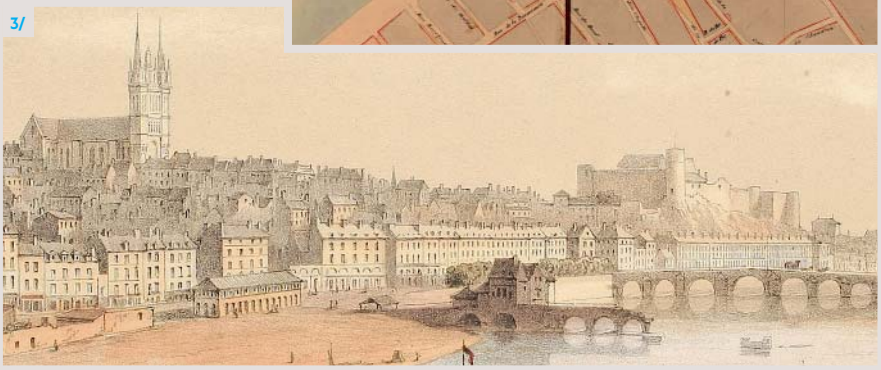

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 2 FI 331.

1/ Le quai National, ex-quai Royal, carte postale vers 1903.

2/ "Nouveau plan de la ville", par Tardif-Desvaux, 1844. Le quai Royal, entre le pont du Centre (de Verdun) et la future place Molière.

3/ La ligne des quais, depuis le quai Royal jusqu'au quai Ligny, chromolithographie par Léon-Auguste Asselineau, années 1850.

Premiers quais

Pour une ville comme Angers, bâtie sur les deux rives d'un fleuve, les quais ont été la grande question en matière d'urbanisme. La prospérité du commerce, qui utilisait surtout les voies fluviales, en dépendait, mais aussi la circulation terrestre, les routes de Paris et de Nantes ayant leur aboutissement au Grand Pont (pont de Verdun), le seul disponible pour franchir la Maine jusqu'à la fin des années 1830.

Dès le Moyen Âge et surtout au XVIe siècle, les marchands riverains de la Maine font construire pour leur usage personnel de modestes quais le long de leur maison, spécialement au port Ligny. À partir de 1630 et surtout de 1691, la municipalité conçoit un vaste projet de quai pour la rive gauche, depuis le port Ayrault jusqu'à la Basse-Chaîne. Ce sera son grand dessein, mais que de difficultés pour y parvenir, en 1854 seulement ! Ainsi Sisyphe poussant son rocher, la Ville porte son projet. Architectes, ingénieurs se succèdent. Des plans sont exécutés. L'autorité supérieure donne son approbation. Sans résultat. On en revient toujours au manque d'argent.

De modestes travaux sont enfin entrepris derrière le quartier de la Poissonnerie entre 1783 et 1786, mais le quai reste submersible en temps presque ordinaire. Chaque année la pensée favorite de l'administration municipale continue à s'inviter dans les discussions. La prospérité commerciale d'Angers en dépendait. L'effervescence des années révolutionnaires renfloue le projet l'espace d'un instant, grâce à la vente des biens nationaux qui facilite l'achat de terrains et de maisons. Le chantier reprend donc en 1791, depuis le Grand Pont en remontant vers celui des Treilles (au niveau de l'actuelle place Molière), pour transformer la levée de la Poissonnerie en véritable quai. Tout s'arrête très vite faute de moyens. Une souscription publique est même lancée en 1794. L'argent doit être rendu aux donateurs, tellement elle se révèle insuffisante ! Seul l'État, qui finit sous l'Empire par prendre en charge les deux tiers de la dépense, fait avancer les travaux, ce qui permet l'édification d'immeubles de belle apparence entre 1805 et 1808. Un don exceptionnel de Napoléon Ier vient clôturer l'opération en 1810, le pavage excepté. L'empereur pouvait-il faire moins, pour un quai qui avait reçu en 1805, sur proposition de la municipalité, le nom de quai Bonaparte* ? ■

**Le quai a ensuite été rebaptisé successivement quai Royal, National, René-Bazin.*

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur angers.fr

FOOD' ANGERS

VINS DE LOIRE & GASTRONOMIE

28 JAN.

06 FÉV.

#FOODANGERS
FOODANGERS.FR

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ.

Food'Angers
vins de Loire & gastronomie

angers loire métropole
communauté urbaine

Angers